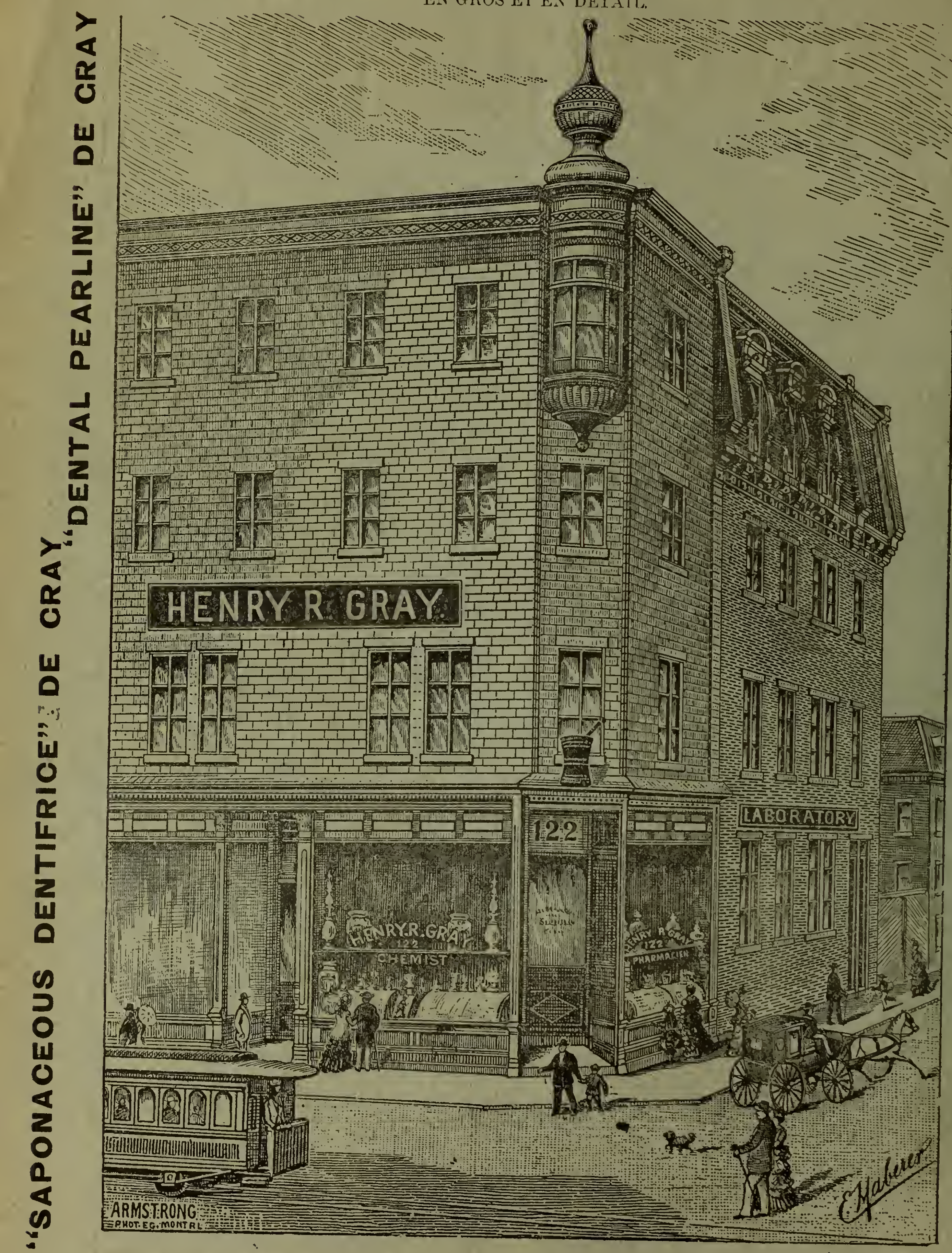


"JOLIETTE ILLUSTRÉ"
INDUSTRIE
VUE DE JOLIETTE A VOL D'OISEAU.
NUMÉRO SOUVENIR DE SES NOCES D'OR
1843
1893
A L'HON B. JOLIETTE
MONUMENT PROJETÉ
A.S. BRODEUR
ARMSTRONG P.E. CO.
PUBLIÉ PAR
ALBERT GERVAIS
LIBRAIRE ET ÉDITEUR DE L'ÉTOILE DU NORD,
JOLIETTE 1893

MAISON FONDEE EN 1859.

HENRY R. GRAY, Chimiste-Pharmacien,

EN GROS ET EN DÉTAIL.



"SAPONACEOUS DENTIFRICE" DE CRAY

"DENTAL PEARLINE" DE CRAY

"CASTOR FLUID" DE CRAY

"CHLORALYNE" DE CRAY

Les ordonnances des médecins sont preparées avec le plus grand soin par des hommes compétents.

122 Grande Rue St-Laurent, - - - - Au Coin de la Rue Lagauchetiere, - - - MONTREAL.

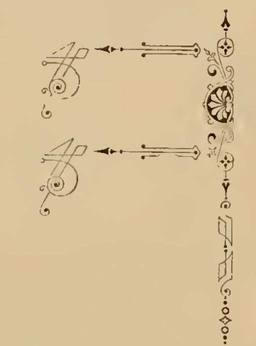
JOLIETTE ILLUSTRÉ

NUMERO SOUVENIR de ses NOCES D'OR,

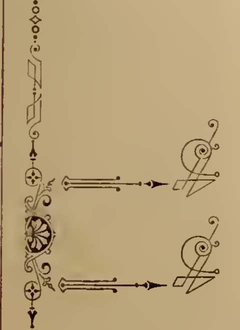
1843--1893.

PUBLIÉ PAR

ALBERT GERVAIS, Libraire-Imprimeur.







L'HON. B. JOLIETTE,

MEMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF, FONDATEUR DE LA VILLE DE JOLIETTE ET DU CHEMIN DE FER DE L'INDUSTRIE, NÉ EN 1789, DÉCÉDÉ EN 1850.

Imp. des Presses à Vapeur de L'ETOILE DU NORD, Joliette.

Cinquantenaire.

Joliette, jolie ville, pense l'étranger en entendant ce nom et la vue de Joliette confirme cette impression.

Marseille, le grand port de commerce Français sur la Méditerranée, a son quai de la Joliette.

Le Canada, lui, a Joliette.

Joliette, de par Barthélemy Joliette, son fondateur, et déjà Joliette fête son cinquantenaire.

Que de chemin parcouru, que de résultats obtenus pendant cette courte période.

En 1843, il y a cinquante ans, les premiers établissements fondés par l'Honorable Barthélemy Joliette, sur les bords charmants de la Rivière l'Assomption, furent érigés en paroisse canonique sous le vocable de St-Charles Borromée.

Le Révd M. Neyron en fut nommé curé.

Il ya donc cinquante ans que dans l'église construite par les soins et sous la conduite du dévoné fondateur, puissamment secondé par la générosité de la famille seigneuriale DeLanaudière et par le pieux dévouement des premiers habitants de cette localité, fut célébrée la première messe en présence d'une foule émue accourue des localités voisines.

Il y a cinquante ans, et la foi chrétienne, source de toute prospérité, est restée aussi vivace qu'aux premiers jours.

Appelons donc ce joyeux anniversaire les noces d'or de Joliette et de la paroisse de St-Charles Borromée.

L'humble colonie de 1843 s'est rapidement développée, elle s'est agrandie, elle s'est transformée.

La colonie a fait place à la mission, la mission a été remplacée à son tour par la paroisse.

Plus tard au milieu de la paroisse surgit le village de l'Industrie, nom prédestiné faisant déjà deviner les destinées de Joliette qui parmi ses enfants compte tant de citoyens qui dans le clergé, les carrières libérales, l'industrie, le commerce, ont su marquer leur place.

A ce sujet, qu'il me soit permis, au risque de blesser sa modestie, de féliciter M. A. Gervaisde son initiative, de sa hardiesse, de son intelligence, de son patriotisme.

En faisant paraître JOLIETTE ILLUSTRÉ, cette page commémorative de cette première période de cinquante ans, de cette première étape dans la voie du succès, M. A. Gervais fait œuvre de bon citoyen.

Je dirai plus, il honore Joliette, il l'élève au point de vue industriel et tel grand imprimeur serait fier de voir sortir de ses presses une œuvre aussi essentiellement artistique.

Félicitons M. A. Gervais, félicitons M. J. U. Gervais, son frère, qui grâce à de constants efforts a vu se développer à ce point son commerce de tabac Canadien qu'il se voit aujourd'hui dans la nécessité de construire une manufacture, la deuxième de la ville. Il va contribuer à la prospérité de la ville a l'instar de "La Compagnie à bois de Joliette", de la Fonderie, des Moulins à farine, de la Manufacture de biscuit, de la fabrique d'instruments aratoires, des carrières, et de la "Brasserie de Joliette."

Le village de l'Industrie était créé.

Le reste était facile et les idées de progrès que les exemples et le dévouement des fondateurs avaient inspirées à ses habitants devenus plus nombreux, plus riches et plus forts, les engagèrent à transformer le village en ville, et un acte du parlement provincial du Canada-Uni passé en 1863, incorporait l'entreprenant village sous le nom riant et coquet de la ville de Joliette.

Nom heureux, car il est plus qu'un titre, mot glorieux, car il est à la fois une page de l'histoire de Joliette et l'épigraphe d'un monument.

Les évènements qui se sont accomplis durant ces cinquante années sont déjà loin de nous; il reste aujourd'hui bien peu de témoins des premiers commencements de notre paroisse et de notre ville.

Les hommes et les choses disparaissent rapidement et la faux destructive du temps efface tout, même les souvenirs qui devraient rester le plus profondément gravés dans notre mémoire.

Tout lasse, tout passe, tout casse, dit la maxime philosophique. Est-il rien de plus vrai ?

Grâce à JOLIETTE ILLUSTRÉ une lacune est comblée et la génération actuelle, qui ignore ou qui a oublié plusieurs de ces évènements qui doivent l'intéresser, apprendra les noms de plusieurs personnages, qui, par leur zèle, leur dévouement à la cause commune, ont largement contribué à l'œuvre toute patriotique de Barthélemy Joliette et de la famille DeLanaudière.

Chacun, dans la sphère d'action où la Providence l'avait placé, a vaillamment travaillé pour le développement de la paroisse, de la ville.

Qui peut avoir oublié le sage et regretté Messire Antoine Manseau, l'infatigable Père P. D. Lajoie, qui ne connaît le zélé Messire P. Beaudry, ces dévoués curés qui ont été successivement les pasteurs de cette paroisse, hommes de devoir au plus haut degré qui n'ont cessé de travailler non seulement au bien moral, mais encore au bien être social de leurs paroissiens.

D'autres, dans l'ordre purement civil, ont laissé à la ville et à la paroisse des exemples tout-à-fait précieux de désintéressement, d'amour du pays, d'esprit d'entreprise, d'idées de progrès, prêchant la bonne entente, l'union de toutes les bonnes volontés mises au service de la chose publique.

Qui n'a entendu parler des bons citoyens dont Joliette s'honore à bon droit, de M. Gaspard de Lanaudière, des docteurs Leodel B. H. Leprohon, Antoine Voyer; de MM. Edouard Scallon, Chs. H. Panneton, J. O. Leblanc, L. P. H. Turgeon, et de tant d'autres enlevés trop tôt à l'admiration de leurs concitoyens.

L'œuvre de M. A. Gervais doit donc intéresser et les habitants de Joliette et le public du district entier.

Cet album souvenir, un simple précis historique de la localité, outre des détails intéressants sur tout événement important de ce laps de temps, contient les portraits des principaux citoyens de Joliette qui, à un titre quelconque, ont su conquérir l'estime de leurs concitoyens.

Désormais le jeune homme pourra connaître et admirer ces hommes, gloires de Joliette, qui furent les compagnons de son père.

Il pourra s'inspirer de leur exemple et à son tour marcher dans la voie si noblement tracée.

Le vieillard en parcourant ces pages se rappellera avec émotion les travaux de son enfance, les diverses phases par lesquelles Joliette a passé, il reverra ceux qui comme lui, ont participé au déve oppement de cette ville et avec fierté il pourra dire aux siens, "et moi aussi j'en étais."

Quelle félicité avant de s'endormir de l'éternel sommeil.

JOLIETTE ILLUSTRÉ permettra à tous de connaître les pasteurs qui ont dirigé cette paroisse, les juges qui ont administré la justice en ce district, les députés qui ont représenté cette division électorale, soit qu'elle fit partie du comté de Berthier, soit depuis qu'elle porte elle aussi le nom de Joliette.

On aimera à connaître les protonotaires, les régistrateurs, les shérifs, les geôliers et autres officiers publics de Joliette, presque tous enfants du pays.

JOLIETTE ILLUSTRÉ sera un véritable musée chez soi et pour retrouver le souvenir des maires, des conseillers de cette ville, des députés, des officiers de certaines associations philantropiques ou de bienfaisance, ami lecteur, à tes moments de loisir tu seras heureux de feuilleter cet album où tu es sûr de retrouver quelqu'un des tiens.

D'ailleurs les vieux souvenirs ne nous sont-ils pas toujours chers ?

L'ancienne chapelle de Bonsecours par exemple, l'antique église paroissiale, le vieux collège, l'ancienne station des pompes, les chutes d'eau du Vieux Moulin, qui nous rappelle tant de souvenirs, et tant d'édifices qui se sont transformés ou ont disparu trouvent leur place dans cet album et mettent le lecteur à même de juger des changements opérés.

JOLIETTE ILLUSTRÉ montre également ce qu'a été le mouvement intellectuel grâce à cette puissance qu'on nomme "La Presse".

Il y a trente ans Joliette voyait paraître sa première gazette qui avait pour titre le joli nom de *Messager de Joliette*, fondée par M. Norbert Lussier, de St-Hyacinthe. Il fut publié de 1863 jusqu'à la fin de 1865, et eut pour premier rédacteur M. G. Languedoc, aujourd'hui Conseil de la Reine à Québec, et pour second rédacteur, M. Paul de Cazes, aujourd'hui Secrétaire du Surintendant de l'Instruction Publique.

En 1866, la *Gazette de Joliette* succéda au *Messager* et a continué sa publication jusqu'au mois de juillet 1893.

Joliette a compté plusieurs autres journaux, dont plusieurs ont cessé de paraître : *L'Industrie*, *L'Observateur*, *La Rive Nord*, *Le Courrier de Joliette*, *La Voix de l'Ecolier*.

Il compte encore *L'Etudiant* devenu le *Bon Combat*, *Le Couvent*, *La Famille*, qui ne manquent pas d'intérêt et sont pleins de vie.

Faut-il parler de *l'Etoile du Nord* que vous lisez tous et qui entre dans sa dixième année ?

N'est-ce pas un joli succès de Presse locale ?

Le développement de Joliette sera constant ; ce qu'elle est actuellement fait prévoir ce qu'elle sera dans cinquante ans.

Que ne peut-on faire en effet dans un pays où l'on arrive par les seules forces de l'intelligence et d'un travail persévérant ?

Certes, le capital n'est pas une quantité négligeable et bien heureux ceux qui le possèdent, mais il n'est pas une condition *Sine qua non* de succès.

De nombreux commerçants de Joliette le prouvent et tous avec fierté peuvent se dire les fils de leurs œuvres.

Le livre édité par M. A. Gervais leur rend pleine et entière justice.

Ce souvenir doit entrer partout, dans les maisons les plus riches, comme dans les plus humbles, la modicité du prix en facilite l'achat à tous et permet ainsi de rendre justice à l'homme dévoué qui laisse un souvenir durable des premières années de Joliette.

Puisse-t-il dans cinquante ans, se trouver un citoyen qui fasse le même travail ?

Nous l'espérons de tout cœur.

Nous souhaitons aussi autre chose, autre chose qui manque à Joliette et qui ne doit pas lui manquer plus longtemps, nous parlons d'un monument élevé en l'honneur de Barthélemy Joliette.

On en parle depuis longtemps, mais qu'est-ce que les paroles sans les actes ?

Et n'est-ce pas la vraie manière de fêter le cinquantenaire de Joliette que d'élever un monument à celui qui l'a si bien mérité.

Nous aimons à croire, et nous les y encourageons beaucoup, que les habitants de Joliette, ne laisseront pas passer le cinquantenaire de leur ville sans rendre à Barthélemy Joliette l'hommage qu'il est en droit d'attendre de ceux qu'il a tant aimés.

Cte G. V.

Août 1893.

Institut des Clercs de St-Viateur

Nous avons vu la rapidité avec laquelle se développait le village de l'Industrie.

Une église venait d'être livrée au culte catholique ; En septembre 1846 le Collège Joliette ouvrait ses portes à la jeunesse désireuse de s'instruire.

M. Joliette avait dû nécessairement recourir à Mgr Bourget, deuxième évêque de Montréal, pour lui demander un directeur et des professeurs.

Les tentatives faites au Canada ne réussirent pas.

Le Saint Prélat porta alors ses regards vers la France, cette terre bénie de tous les dévouements.

Mgr Bourget partit pour l'Europe ; il en revint accompagné de trois frères de la congrégation alors naissante des Clercs de St-Viateur.

Le 28 mai 1847 les frères Etienne Champagneur, Louis Chrétien et Augustin Fayard étaient reçus avec enthousiasme par la population de l'Industrie.

Le 31 juillet de la même année le noviciat était inauguré et les trois frères entraient en retraite avec sept jeunes postulants.

A la même époque deux prêtres du même institut le Père Lahaie et le Père A. Thibaudier arrivèrent de France pour partager les travaux de leurs frères.

Il ne devait plus en venir d'autres et ces cinq hommes allaient désormais porter tout le fardeau de l'œuvre naissante au Canada.

Les deux Pères et le frère Chrétien restèrent au Collège.

Le Frère Fayard s'installait à l'école du village et le frère Champagneur, directeur de la petite communauté, prit la direction du Noviciat.

Les commencements furent durs.

La maison du Noviciat, en bois, enduite de mortier, mesurait quarante pieds de longueur sur trente de largeur.

Elle se divisait en quatre pièces

qui durent suffire pour la chapelle, la salle des conférences, la salle d'étude et de récréation, le réfectoire et la cuisine.

Détail touchant et certainement peu connu.

Le chef des novices fut obligé de coucher à l'extrémité du corridor dans une chambre de huit pieds carrés.

Pour lit deux bancs ; un volet de contrevent appuyé contre le mur servait de bureau, un billot de siège.

Les novices couchaient sous le toit.

Tout cela était primitif, mais la petite communauté comptait sur Dieu, il ne devait pas l'abandonner.

Muets, des écoles commerciales et des écoles modèles.

A la suite de tant de travaux le Père Champagneur sentait ses forces diminuer, il demanda un successeur.

Un des sept novices de 1847, le R. P. Lajoie, était tout désigné pour continuer l'œuvre du fondateur et en 1870 il revint du chapitre avec le titre de supérieur des clercs de St-Viateur au Canada.

Le Père Champagneur rentra en France en 1874 ; il y dirigea quelque temps le noviciat de la maison mère et le 17 janvier 1882 il s'éteignit doucement allant recevoir la récompense de ses travaux et de son dévouement dans la paix du Seigneur



u Le 14 septembre 1849 le supérieur de la communauté fut ordonné prêtre.

Nous sommes obligés d'être brefs; disons cependant que le supérieur de la jeune congrégation se vit successivement obligé de transférer le noviciat dans la sacristie de la paroisse, au Collège Joliette, au Mile End.

Malgré bien des déboires, malgré bien des traverses, la petite communauté s'imposait par les services rendus, et en 1860 le Père Champagneur recevait ses religieux dans le noviciat actuel ; En 1871 il inaugurait la seconde construction.

Dieu accomplissait son œuvre et déjà l'Institut des Clercs de St-Viateur dirigeait trois collèges classiques, une institution de Sourds-

Le R. P. Lajoie, si connu, si aimé de tous continua les pacifiques conquêtes des frères de St-Viateur.

La voix du progrès lui était ouverte, il y marcha hardiment, les établissements prirent plus d'importance, l'administration centrale se fortifia, les études devinrent plus fortes.

Les vocations étaient nombreuses et solides, là était la force du nouvel Institut.

En 1880 la congrégation apprit qu'elle allait perdre le R. P. Lajoie, nommé par le chapitre vicaire de l'Institut.

Le R. P. Lajoie était destiné à de plus hautes charges et en 1890 il fut nommé supérieur général de l'Institut.

C'est en cette qualité qu'il visite actuellement *sa chère province canadienne* et la *bonne petite ville de Joliette* qu'il n'oubliera jamais et dont il ne sera jamais oublié.

Au départ du père Lajoie, la direction fut confiée au pieux et zélé Père C. Beaudry, si universellement vénéré.

Les progrès de l'Institut ne devaient pas se ralentir sous sa direction.

En 1885 les clercs de St-Viateur du Canada avaient établi une mission à Bourbonnais (Illinois).

De simple école modèle cet établissement devait bientôt devenir un collège classique, puis une université délivrant des degrès.

Aujourd'hui cet établissement forme une province autonome.

Il ne faut pas s'étonner de ces résultats étonnants ; Pour y arriver l'Institut ne recule devant rien, il n'hésite pas à envoyer en Europe, ses principaux professeurs suivre les cours des grandes universités.

Entre temps est fondé à Joliette un *juvenat* dont l'utilité est incontestable.

Ces œuvres admirables ont occasionné des dépenses énormes.

La congrégation ne dispose que de ressources modestes et pour réaliser ses projets, elle a dû, avec l'approbation des autorités ecclésiastiques, fonder l'œuvre du Noviciat destinée à recueillir des souscriptions pour subvenir à ses nombreuses charges.

Terminons en mettant sous les yeux de nos lecteurs le mouvement progressif de la communauté.

En 1847 elle compte 5 membres
" 1850 " " 21 "
" 1860 " " 51 "
" 1870 " " 98 "
" 1875 " " 175 "
" 1890 " " 242 "

Dans ce dernier chiffre ne sont pas compris les religieux de l'Illinois.

En 1847 les Clercs de St-Viateur instruisaient cinquante élèves au collège Joliette, aujourd'hui ils en instruisent cinq mille dans vingt-trois établissements répartis dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

Ces chiffres ont leur éloquence et nous devons faire remarquer que nous avons dans les Clercs de St-Viateur une communauté indigène et bien canadienne.

Fondateurs de la communauté des Clercs de St-Viateur vous pouvez être fiers de votre œuvre !

Paroisse St-Charles Borromée.

SES QUATRE CURÉS, SES DEUX ÉGLISES

Nous allons maintenant présenter à nos lecteurs les quatre prêtres qui ont desservi Joliette jusqu'à ce jour ainsi que la reproduction de l'ancienne et de la nouvelle Eglise.

1ER CURÉ R. M. NEYRON.



Le R. M. Neyron, premier curé de Joliette, fut nommé au commencement de janvier 1843 ; le premier acte du registre de la paroisse qu'il ait signé porte la date du 9 Janvier 1843.

Le R. M. Neyron, appelé à d'autres fonctions, ne resta que quelques mois à Joliette.

Plus tard, il retourna en France où il était né ; il y est mort il y a quelques années.

2ME CURÉ GD VICAIRE MANSEAU.



M. l'abbé Manseau, nommé plus tard Gd Vicaire, arriva à Joliette, comme curé, au mois d'octobre 1843 ; il est resté dans cette paroisse jusqu'au 30 août 1864 ; il est également décédé.

3ME CURÉ R. P. LAJOIE.



Le R. P. Lajoie, actuellement supérieur Général des clercs de St-Viateur, resta curé de Joliette du 30 avril 1864 à la fin de l'année 1880. Il en est longuement parlé dans les quelques lignes consacrées à l'Institut des Clercs de St-Viateur.

4ME CURÉ R. P. BEAUDRY.



Le R. P. Beaudry, qui lui succéda, curé actuel de Joliette, fut nommé en novembre 1880.

En donnant à Joliette, le R. P. Beaudry comme curé, Sa Grandeur Mgr Fabre savait lui donner l'homme approprié aux circonstances.

Depuis 1880, époque de sa nomination, le R. P. Beaudry a fait de grandes choses dans sa paroisse.

Joliette lui doit en grande partie son église neuve.

Au début la paroisse de St-Charles Borromée était desservie par les curés de St-Paul ; la sainte messe était célébrée dans le vieux moulin.

COLLÈGE DE JOLIETTE

Tout près de l'église, que voyons nous ?

Quelle est cette importante construction ?

C'est le collège Joliette dû à la munificence de l'honorable B. Joliette qui le fonda en 1846.

Il est dirigé par les clercs de St-Viateur.

Son aspect est imposant et tout étranger de passage à Joliette doit visiter ce véritable monument dont l'intérieur répond si bien à l'extérieur.

Tout le monde connaît le superbe parc du collège, tout le monde doit connaître la chapelle des élèves, cette merveille de richesse, de style et de bon goût.

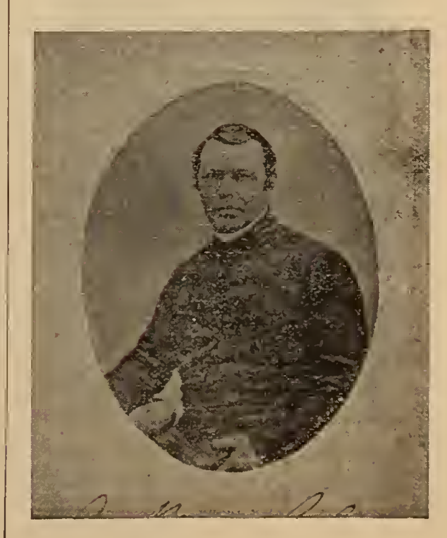
Voici tout d'abord les noms et portraits des différents supérieurs qui ont administré le collège depuis 1846.

Ils sont au nombre de quinze.

M. L'ABBÉ RESTHER
de 1846 à 1847.

R. P. A. THIBAUDIER
d'Août 1847 à Novembre 1847.

Il nous a été impossible de nous procurer les photographies des RR. PP. Resther et A. Thibaudier.



R. P. J. J. LAHAIE
de Novembre 1847 à Septembre 1849.





LE COLLÈGE EN 1846.

R. P. CHAMPAGNEUR
de Septembre 1849 à Juin 1852.

R. P. J. A. JACQUES
de Juin 1852 à Septembre 1852.

R. P P. D. LAJOIE
de Septembre 1852 à Septembre 1856.



R. P. CHAMPAGNEUR.

R. P. S. RIVET
de Septembre 1856 à Septembre 1857.

R. P. P. D. LAJOIE
de Septembre 1857 à Janvier 1860.

R. P. J. RIVET
de Janvier 1860 à Novembre 1863.

R. P. P. D. LAJOIE
de Novembre 1863 à Mars 1864.

R. P. C. BEAUDRY
de Mars 1864 à Mars 1867.

R. L. LÉVESQUE
de Mars 1867 à Août 1871.

R. P. C. BEAUDRY
d'Août 1871 à Août 1882.



R. P. J. RIVET.

R. P. C. DUCHARME
d'Août 1882 à Août 1883.

Depuis le mois d'août 1883 c'est le R. P. C. Beaudry qui est pour la troisième fois supérieur du Collège Joliette.



R. L. LÉVESQUE.



R. P. C. Beaudry.



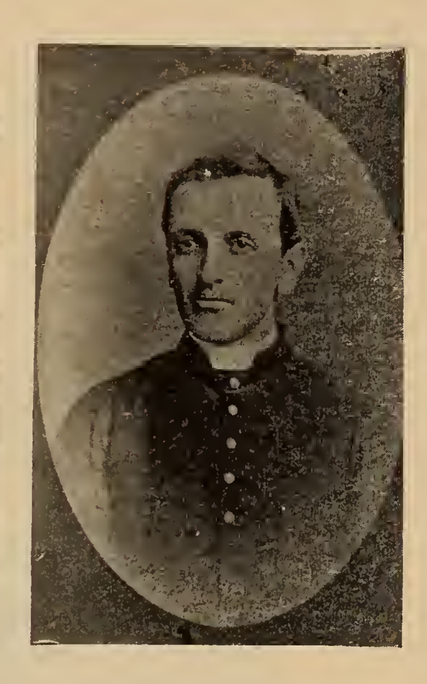
R. P. Jacques.

Nous aimons à rappeler ici le souvenir du R. P. Jacques, ce saint homme qui fut apprécié de tous, né à St-Barthélemy, le 4 juillet 1811.

Ordonné prêtre en 1848, son existence entière fut consacrée aux malades, aux pauvres, aux enfants.

Sa bonté, sa douceur, sa piété, sa charité sont proverbiales à Joliette.

Frappé de paralysie le 5 janvier 1881, il meurt le 24 septembre 1888.



R. P. C. Ducharme.

Voici d'abord la vieille Eglise construite en 1843 et démolie en 1892.







ANCIENNE ÉGLISE PAROISSIALE DE JOLIETTE.

Le Manoir Seigneurial de l'Hon. B. Joliette.



Telle était la demeure Seigneuriale de l'Hon. Barthélemy Joliette, qui depuis est devenue le magnifique pensionnat des RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame.



ANCIEN PRESBYTÈRE

Démoli en 1880.

Couvent de la Congrégation Notre-Dame.

Le couvent fut fondé en 1875 par le R. Père P. D. Lajoie, alors curé de Joliette.

Le voici dans son état actuel.

La maison mère de l'Institut de la congrégation de Notre-Dame en fit l'acquisition et y installa la congrégation de Notre-Dame.

La congrégation a été successivement dirigée par les Sœurs Ste-Marie du Crucifix, St-Romuald, Ste-Marie du Carmel.

La sœur de l'Immaculée Conception est la supérieure actuelle.

Il y a en ce moment plus de trois cents élèves tant internes qu'externes.

NOS JUGES DEPUIS 1858.



J. C. BRUNEAU
1858 à 1862.

J. C. Bruneau fut le premier juge de Joliette ; il resta dans notre ville jusqu'à la fin de 1862.

Il est mort il y a quelques années.

T. J. J. LORANGER
1862 à 1873.

Le second juge nommé à Joliette fut l'honorable T. J. J. Loranger.

Il y administra la justice de 1863 à 1873.

Il est également décédé.



L. A. OLIVIER
1873 à 1881.

L'Hon. L. Aug. Olivier, né à Berthier en 1816, fut le troisième juge de Joliette ; il compte parmi ses ancêtres maternels, Ernest Iserhoff qui vint au Canada comme chirurgien-major dans le régiment du duc de Retz.

L. A. Olivier fit ses études de droit à Montréal et fut reçu avocat au mois de septembre 1839.

Littérateur distingué, il a fondé à Berthier *l'Echo des Campagnes* ; il a laissé plusieurs ouvrages fort estimés.

Représentant en 1863 de la division de Lanaudière au Conseil Législatif de la province de Québec, il fut nommé Conseil de la Reine en 1864 et en 1867 appelé au Sénat, par proclamation royale.

En 1873 L. A. Olivier fut nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Joliette.

Il vint alors résider à Joliette où il resta jusqu'à sa mort qui survint en septembre 1881



M. MATHIEU
1881 à 1883.

Le quatrième juge qui vint à Joliette fut l'honorable M. Mathieu.

Il y resta de 1881 à 1883.

Actuellement l'honorable M. Mathieu est juge à Montréal.

M. H. ERNEST CIMON
1883 à 1886.

L'honorable Juge M. E. Cimon, né le 30 mars 1848, à St-Etienne de la Malbaie, fut admis au barreau le 12 juillet 1871.

Il fut élu deux fois, en 1874 et en 1878, député à la chambre des communes, pour les comtés réunis de Chicoutimi et de Saguenay.

En 1882 il était nommé Conseil de la Reine.



M. H. ERNEST CIMON

Le 20 juillet de la même année, Joliette le vit arriver comme juge de la Cour Supérieure.

Il a administré la justice dans ce district de juin 1883 à avril 1886.

Il réside actuellement à Fraserville, P. Q.

H. L. TASCHEREAU
1886 à 1888.

H. L. Taschereau, neveu du Cardinal de ce nom Archevêque de Québec, nommé juge en 1886 est resté à Joliette jusqu'en 1888.



C. C. DeLORIMIER

Actuellement l'honorable H. L. Taschereau réside à Montréal, comme juge à la Cour Supérieure.

B. GLOBENSKY
1888 à 1889.

L'honorable B. Globensky n'est resté qu'une année à Joliette, d'avril 1888 à avril 1889.

Il est mort depuis son départ de Joliette.

Il nous a été impossible de nous procurer les photographies de MM. T. J. J. Loranger, H. L. Taschereau et B. Globensky.

C. C. DE LORIMIER
Juge depuis 1889.

L'honorable Charles Chamilly de Lorimier vint au monde le 13 septembre 1842 à Dubuque, Etat de l'Iowa, Etats-Unis.

Il fut admis au barreau le 4 septembre 1865.

Après avoir, de 1873 à 1875, représenté la Couronne pour le District de Terrebonne, il fut nommé Conseil de la Reine pour la Province de Québec en septembre 1879 et pour le Canada en octobre 1882.

Depuis 1880 il occupe la chaire de droit criminel à l'Université Laval à Montréal.

M. de Lorimier fut l'un des fondateurs de la revue de droit "La Thémis" qui parut à Montréal, de 1879 à 1884.

M. de Lorimier a publié une œuvre capitale, "La Bibliothèque du Code Civil."

Cet ouvrage, en vingt-et-un volumes, a puissamment contribué à relever les études de droit dans la Province de Québec.

Le 15 avril 1889, l'honorable M. de Lorimier fut appelé au poste de juge de la Cour Supérieure, spécialement chargé d'administrer la justice dans le Comté de Joliette.

Nos Protonotaires depuis 1858.

LOUIS THOMAS GROULX.

L. T. Groulx est né à St-Laurent, le 29 décembre 1819.

Après avoir étudié à Montréal, il fut admis à la pratique du droit en 1843.

En 1849, L. T. Groulx vient résider à l'Industrie.

Le 9 mars 1858, il fut nommé Protonotaire de la Cour Supérieure et Greffier de la Cour de Circuit.

En 1861, il devient Greffier de la Couronne et de la Paix.

Il meurt en 1870, âgé de 52 ans.



LOUIS THOMAS GROULX



J. OCTAVE DÉSILETS.

Joseph Octave Désilets vit le jour le 7 février 1837, au village de l'Industrie.

Après avoir fait ses études au Collège Joliette de 1847 à 1854, il se livra à l'étude du Droit et fut admis à la pratique le 5 novembre 1865.

Député protonotaire de 1858 à 1871, il fut nommé le 29 juillet 1871 protonotaire conjoint, greffier de la Cour de Circuit et greffier de la Couronne et de la Paix.

L. S. MORIN

L. S. Morin arriva à Joliette en 1873 comme protonotaire, conjointement avec M. J. O. Désilets.

Nous publierons plus loin sa biographie.



L. S. MORIN



JEAN LOUIS BRIEN, DIT DESROCHERS.

J. L. Brien, dit Desrochers, vint au monde le 3 décembre 1833, en la paroisse de St-Jacques de l'Achigan.

Ancien élève de L'Assomption, il fit ses études au collège de cette ville, suivit les cours de l'Université McGill et fut admis au barreau le 5 août 1861.

En 1863 il vient résider à Joliette.

Il y pratiqua, comme avocat, jusqu'en 1879, époque à laquelle il fut nommé protonotaire conjoint, greffier de la Cour de Circuit à Joliette et greffier de la Couronne et de la Paix.

Nos députés de 1852 à 1893.



Joseph Hilarion Jobin

J. H. Jobin est né à Montréal le 17 octobre 1311.

Il fut élu député de Berthier en 1851 et de Joliette en 1852, 1857 et 1861.

Il pratiqua le notariat à Montréal où il est mort le 31 août 1882.



HYPPOLITE CORNELLIER
1863 à 1867.

H. Cornellier, né le 13 février 1820, est décédé le 21 mai 1887.

Elu député en 1863, il fut un de ceux qui votèrent l'acte de la Confédération.

Au moment de sa mort il était officier du Gouvernement, département de l'Accise.

Députés Fédéraux.



M. F. B. GODIN
1867 à 1872.

F. B. Godin est né à St-Constant le 28 mars 1828.

Ses débuts furent modestes et c'est grâçe à un travail acharné et persévérant qu'il dut la situation qu'il occupa par la suite.

Admis à vingt un ans à la pratique du droit le 30 mai 1849, est élu député en 1867 et nommé avocat de la Reine en 1878.

Il représente le comté jusqu'en 1872 et meurt le 3 mars 1888.



L. F. GEORGES BABY
1872 à 1880.

Né à Montréal le 26 août 1834, L. F. G. Baby devait venir à Joliette, où son père, colonel de milice, décédé en 1871, avait long temps vécu.

L. F. G. Baby commença ses études au collège St-Sulpice à Montréal et les termina au collège Joliette.

Nommé membre du barreau en 1859 après avoir été l'élève et le clerc principal de Sir G.E.Cartier, qui lui conseilla de quitter le service civil pour suivre une carrière libérale, il vint se fixer à Joliette où il pratiqua jusqu'en 1880.

Dès 1867 L. F. G. Baby se lança dans la politique ; le Comté de Joliette le nomma député à la chambre fédérale.

De 1872 à 1880, l'honorable juge a représenté le même comté, à la chambre des Communes ; en 1874 il avait été réélu par acclamation.

En 1878, lors de l'arrivée des conservateurs au pouvoir, le Gouvernement de McDonald-Masson lui confiait le ministère du revenu de l'intérieur.

L'honorable M. Baby a été de longues années maire de l'Industrie et de Joliette.

Envoyé à Rome pour une mission très délicate, qui lui permit de faire obtenir à la succursale de l'Université Laval à Montréal une somme de $40,000, L. F. G. Baby reçut de sa sainteté Pie IX une des plus hautes distinctions de l'ordre papal de St-Grégoire de Tours dont il fut nommé Grand Croix.

En 1880, l'Honorable M. Baby, après avoir été longtemps avocat, conseil de la Reine, est nommé juge de la Cour Supérieure à Trois-Rivières où il n'a jamais siégé, car une commission spéciale l'appela à la cour d'appel à Montréal.

L'année suivante, la fonction de juge à la cour d'appel lui fut définitivement conférée.

N'oublions pas de dire que le juge Baby est un numismate distingué ; il préside la Société numismatique de Montréal.

Chaque nouvelle saison voit revenir l'Honorable juge à Joliette.



ARTHUR McCONVILLE
Député de 1880 à 1882

L. A. McConville est né à St-Paul de Joliette, le 20 Décembre 1849.

Admis au barreau le 12 janvier 1871. il vient se fixer à Joliette.

Ecrivain distingué, il collabora à la rédaction du *Nouveau Monde.*

En 1879, ses concitoyens le nommèrent Conseiller de la ville et en 1880 il est élu membre du Parlement Fédéral.

Il est mort à Joliette en mai 1882.



EDOUARD GUILBAULT
1882 à 1889

Ed. Guilbault, né le 18 avril 1834 à Ste-Mélanie, d'une vieille famille normande qui arriva au Canada en 1667, fit ses études au collège Joliette.

Conseiller de la ville pendant 30 ans, nommé maire en 1875, il a représenté comme conservateur, le comté de Joliette à la Chambre des Communes de 1882 à 1887.

En 1854 il organisa la société d'agriculture du comté de Joliette ; Il fut nommé président de cette société après en avoir été secrétaire pendant 25 ans.

En 1884 il fut l'un des fondateurs de la société manufacturière de tabac canadien.

M. Ed. Guilbault est, dans toute la force du terme, un travailleur qui a pris une part active à tout ce qui avait pour but le progrès de Joliette. E. Guilbault réside actuellement à Terrebonne.



HILAIRE NEVEU
1889 à 1891.

H. Neveu naquit à St-Ambroise de Kildare le 30 août 1839.

Il a représenté le comté de Joliette à la chambre des Communes, de 1889 à 1891.

Il est maire de sa paroisse depuis vingt ans et préfet du Comté de Joliette depuis quinze ans.

H. Neveu a rendu de grands services à sa paroisse et depuis vingt années, les habitants de St-Ambroise de Kildare lui témoignent leur reconnaissance en le conservant comme maire.



URBAIN LIPPÉ.
Elu en 1891.

U. Lippé, né à L'Assomption le 22 juillet 1831, fit naturellement ses études au collège de cette paroisse.

Reçu notaire en 1861, il remplit la charge de greffier de la cour des commissaires de St-Jean de Matha et celle de commissaire de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit du District et du Comté de Joliette.

Le 5 mars 1891 le comté de Joliette l'a élu député à la chambre des communes.

Il compte parmi ses ancêtres un prince allemand Van Shumber et Vincent Boisseau, Seigneur de Verchères.

Députés Provinciaux.



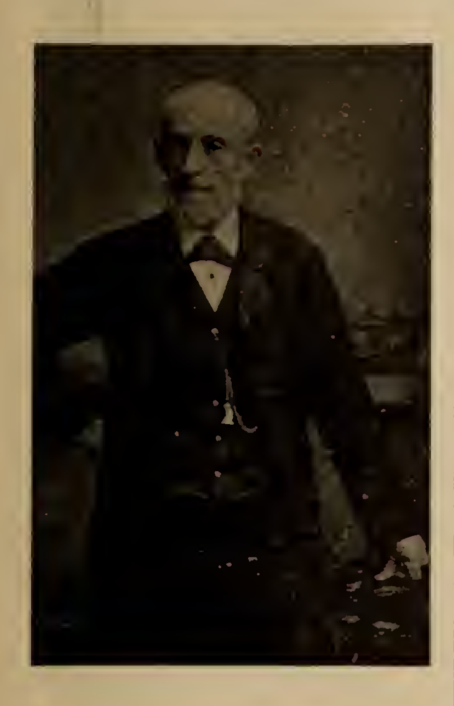
DOCTEUR VINCENT PAUL LAVALLÉE
de 1867 à 1885.

Le 27 mars 1839 V. P. Lavallée vint au monde à Berthier.

Reçu médecin en mai 1860, il se fixe la même année à St-Félix de Valois.

Elu député pour Québec en 1867, comme conservateur, il fut réélu sans interruption en 1871, 1875, 1878 et 1881.

En 1885 il est devenu membre du Conseil Législatif.



Jos. Norbert Alfred McConville

1885 à 1886.

J. N. A. McConville naquit à Berthier le 1er mars 1839.

Après avoir fait ses études au collège de l'Assomption, il étudia le droit et fut admis au barreau en février 1865.

En 1872 la ville de Joliette le nommait conseiller ; il resta membre du conseil jusqu'en 1875.

En 1873 et en 1878, il a dirigé, comme propriétaire, le journal *L'Industrie.*

Il a représenté comme conservateur le comté de Joliette à la chambre provinciale de 1885 à 1886.

LOUIS BAZINET

1886 à 1892.

L. Bazinet, un des pionniers de cette paroisse, est né en 1846.

Depuis 1875 il est maire de St-Charles Borromée.

L. Bazinet a été député du comté de Joliette de 1886 à 1892.



LOUIS BASINET.



JOSEPH MATHIAS TELLIER
Élu en 1892.

Tout jeune encore, M. J. M. Tellier est le député conservateur du comté de Joliette, depuis 1892 ; il est né le 15 janvier 1861, à Ste-Mélanie.

Après avoir fait ses études classiques au collège Joliette, il étudia le droit à la faculté Laval, à Québec.

Admis au barreau en juillet 1884, il revint se fixer à Joliette où il exerce depuis cette époque.

Nos édiles en 1893

La municipalité de Joliette se trouve ainsi composée.

Pierre Edouard McConville,
Maire

Président des Comités des Finances et d'Eclairage.



M. P. E. McConville vit le jour à Berthier en 1842.

En 1857 il vint à l'Industrie et entra comme commis chez M. Ed. Scallon.

En 1864 il fut admis comme arpenteur.

Plus tard, convaincu de l'importance qu'il y avait pour Joliette à former des associations commerciales, il en prit l'initiative et réussit, avec le concours d'autres citoyens entreprenants, à fonder en 1871 "La Compagnie à bois de Joliette."

En 1872 il établit une briqueterie à Joliette.

En 1875 il devient l'un des directeurs du chemin de fer de Lanoraie à l'Industrie.

En 1876 M. McConville, pour l'érection de la chapelle de St-Joseph, a fait plusieurs dons à la ville.

Conseiller de la ville de 1875 à 1878, de 1885 à 1888, réélu en 1891, nommé pro-maire la même année. M. McConville, en récompense de nombreux services rendus, fut, en janvier 1893, nommé maire de Joliette.



J. ADOLPHE RENAUD

PRO-MAIRE

Président du Comité du Feu.

J. Adolphe Renaud est né à Joliette en Septembre 1862.

Élève du collège Joliette, il fait ses études de droit à l'Université d'Ottawa et est admis à la pratique du droit en janvier 1884.

Revenu à Joliette, il collabora quelques années à *La Gazette de Joliette.*

Élu conseiller municipal en 1891, ses collègues le nommèrent promaire en 1893.

J. A. Renaud est avocat du Revenu provincial et président de l'association C. M. B. A. à Joliette.



F. O. DUGAS,

Président du Comité d'Aqueduc.

Né à St-Jacques de l'Achigan, le 21 Avril 1857.



D. GAUDETTE,

Président du Comité des Chemins.

Né à St-Jacques de l'Achigan, le 17 Janvier 1856.



J. A. LAROCHELLE,

Président du Comité de Police.

Né à Joliette, le 18 Février 1855.



G. CHAMPOUX,

Président du Comité des Marchés.

Né à Joliette, le 18 Août 1845.



L. N. DUCONDU,

Président du Comité de Santé.

Né à Berthier en 1841.

L. N. Ducondu est un des exemples de ce que peut la volonté unie au travail.

Arrivé de Berthier en 1864, il établit un magasin de fer en 1873.

Les affaires se développant, L. N. Ducondu s'installa dans un nouvel immeuble qui fut détruit par l'incendie en 1880 et reconstruit presqu'aussitôt.



ALFRED LEMIRE-MARSOLAIS,

Secrétaire-Trésorier.

A. Lemire-Marsolais, né le 26 Juillet 1861, à St-Jacques de l'Achigan, sortit en 1882 du collège de L'Assomption avec la médaille offerte par le marquis de Lorne.

Reçu avocat le 16 janvier 1886, il est venu se fixer à Joliette.

Il a été nommé Secrétaire-Trésorier de la ville, le 30 janvier 1891.





Ancienne Chapelle de N.-D. de Bonsecours, érigée en 1848 démolie en Juin 1881



Nouvelle Église de N.-D. de Bonsecours, inaugurée le 8 Septembre 1890



BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste de Joliette a été construit en 1888. Le Dr Sheppard en est actuellement le maître de Poste.



LES RUINES DU VIEUX MOULIN.

Dans un site pittoresque sur les bords de l'Assomption, se trouvent les ruines du Vieux Moulin, qui appartenait autrefois à la famille de Lavaltrie.

Le Vieux Moulin, dont la fondation remonte à une haute antiquité, était encore au commencement du siècle en pleine activité ; un canal taillé dans la roche vive l'alimentait.

Le moulin était fort achalandé, tous les cultivateurs des environs y apportaient leur grain et rien ne pouvait faire prévoir une semblable décadence.

C'était en 1820 ; Simon, qui en fut le dernier meunier, venait de perdre sa femme et son fils ; il était en proie au plus profond désespoir.

L'Honorable B. Joliette, qui déjà préparait l'œuvre à laquelle il s'est consacré, vint voir Simon et le convertit à ses idées.

Simon suivit M. Joliette, le moulin fut démoli et les machines furent transportées dans un nouvel établissement que construisait M. Joliette.

Telle est l'origine des ruines actuelles du Vieux Moulin.



Nos Commissaires d'Ecoles en 1893.

M. S. BOULET M. D.

Le docteur Boulet, après de brillantes études au collège de l'Assomption et au collège de Montréal, fut admis à la pratique de la médecine à l'âge de 21 ans, fait extrêmement rare dans les Universités.

Le docteur Boulet est le doyen des médecins de Joliette où il pratique depuis 1854.

Il a occupé différentes charges



A. Gervais
Né à St-Roch de l'Achigan, le 9 mai 1854.



A. Trudeau
Né à Joliette en 1856

civiques ; il est actuellement Président des commissaires d'écoles et Président de la Société St-Vincent de Paul.

M. M. S. Boulet a poussé quelques jeunes gens de la ville qui ont su largement profiter de ses bienfaits.



Dr M. S. Boulet,
Né à Montréal le 15 octobre 1832.

B. VÉZINA

M. Barthélemy Vézina, notaire à Joliette, est né le 3 janvier 1818, sur la paroisse du St Esprit.

Admis à la pratique du notariat le 6 mai 1839, il pratique au St-Esprit jusqu'en 1857 et vient alors s'installer définitivement au village de l'Industrie.

M. Vézina a été successivement capitaine de milice, juge de paix et secrétaire-trésorier de la ville pendant 29 ans ; Il fut également président de la Société St Jean-Baptiste et de plusieurs sociétés de Bienfaisance.

Il est actuellement Secrétaire-Trésorier de la municipalité scolaire de la ville.

On peut dire que M. B. Vézina est un de ceux qui ont le plus contribué au développement de la ville.

Chose rare, en 1889, il a pu fêter avec ses amis le cinquantième anniversaire de son admission à la pratique du notariat.



B. Vézina
Né au St-Esprit le 3 janvier 1818



Hildaige St-George
Né à Ste-Elisabeth, le 4 Janvier [illegible]



M. A. Charland
Né au St-Esprit, le 8 octobre 1861

MAXIMILIEN ALDÉRIC CHARLAND

M. A. Charland est né le 8 octobre 1861, au St-Esprit.

Après avoir fait ses études à Joliette, il se rend au Manitoba où il réside au Lac des chênes; Le 6 septembre 1886 il est nommé juge de paix.

Il revient se fixer définitivement à Joliette et en 1892 il est assermenté comme député shérif pour le district de Joliette.

En 1893 les citoyens de la ville l'ont élu commissaire d'école.

Il est également assistant secrétaire de la C. M. B. A.

Nos premiers pionniers



C. B. GASPARD DE LANAUDIÈRE.

Charles Barthélemy G. Tarieu Taillan de Lanaudière est le 6e fils en ligne directe du premier de ce nom qui vint au Canada avec le régiment de Carignan Sallières, en qualité d'officier, et qui en 1672 obtint une concession et devint le 1er Seigneur de Ste-Anne de la Pérade.

Charles Gaspard naquit en 1821 au manoir de Lavaltrie.

Après avoir étudié le droit, sur les conseils de son oncle et tuteur, l'Honorable B. Joliette, il vient s'établir au village de l'Industrie pour l'aider dans sa grande œuvre patriotique et religieuse.

Il y consacra sa fortune.

Son existence entière se passa à seconder M. Joliette dans ses immenses travaux.

Il avait épousé en 1846 Julie Artémise Taché, fille de Paschal Taché, Ecr, Seigneur de Kamouraska.

Il mourut à Joliette le 25 juillet 1875, âgé de 54 ans.

Il repose aujourd'hui près des autres membres de la famille seigneuriale.

Madame de Lanaudière est morte le 22 janvier 1888.

C'est de la famille de Lanaudière que l'ancienne église reçut ses trois cloches qui furent importées d'Angleterre et coûtèrent $1250.



EDOUARD SCALLON

Mathew Scallon avait quitté l'Irlande en 1810; Il débarqua à Québec après une traversée de six mois.

Vers 1837, un de ses fils, Edouard, né en 1812 à Drummondville, fonda au village de l'Industrie une distillerie qui fut détruite par le feu.

E. Scallon s'occupa particulièrement du commerce des bois et de celui des vins.

Maire de St-Charles Borromée, ensuite village de l'Industrie, en janvier 1864 il est élu membre de la Corporation de Joliette; il refuse, en faveur de M. de Lanaudière, d'être nommé maire.

Il mourut deux mois après, le 15 mars 1364.

Joliette n'oubliera pas M. E. Scallon qui l'a dotée d'une Ecole Industrielle, construite en 1884.

"GAZETTE DE JOLIETTE"

On avait annoncé que *La Gazette de Joliette* avait cessé de paraître.

Nous sommes heureux d'apprendre le contraire et nous souhaitons bonne chance à M. Médard St-Jean qui continue d'être le directeur de ce journal.





AQUEDUC.





ANCIENNE STATION DU FEU DÉMOLIE EN 1887.





NOUVELLE STATION DU FEU INAUGURÉE EN 1888.

Joliette, ville de trois mille cinq cents habitants, est fière de son installation qui ne laisse rien à désirer. Le département du feu a à sa disposition un *reel*, une pompe à vapeur, une voiture aux échelles et deux petits *reels*. Le chef du département du feu est M. Napoléon Rivard.



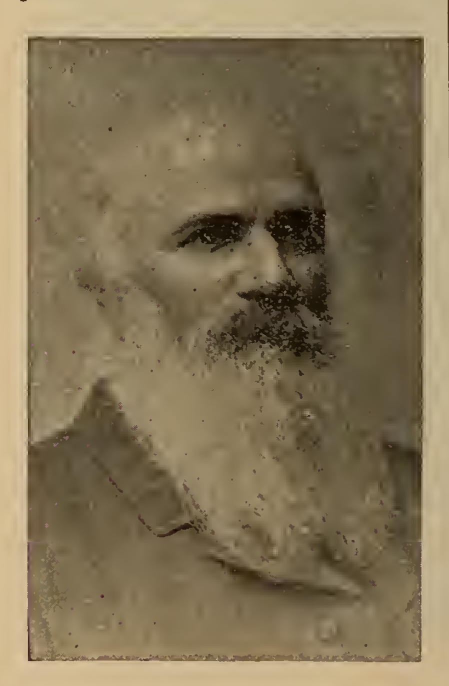
MAXIME CRÉPEAU

Maxime Crépeau est né à l'Isle du Pads le 2 février 1824.

Reçu notaire le 25 février 1846, il a exercé sa charge à Ste-Monique et à St-Félix de Valois, qu'il habite actuellement.

Après avoir été de 1874 à 1878, directeur du cadastre pour le district de Joliette, commissaire du recensement pour le comté de Joliette de 1861 à 1871, membre de la chambre des Notaires, maître de poste et Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Féiix de Valois, il fut nommé le 5 mai 1882, pour le district de Joliette, percepteur du revenu de la province.

Conservateur, il a constamment refusé d'entrer dans la vie politique.



JEAN BASILIDE DELFAUSSE

Agent des terres et des bois de la Couronne

J. B. DELFAUSSE.

J. B. Delfausse est venu au monde le 15 mars 1818 à St-Henri de Mascouche, où il s'est entièrement consacré à l'agriculture.

A deux reprises maire de Mascouche, il demeura quatre termes successifs préfet du comté de l'Assomption.

Le 13 août 1869, M. Delfausse était nommé par le gouvernement de Québec agent des terres et des bois de la Couronne pour la division de l'Assomption.

Peu de temps après sa nomination, les habitants de Joliette demandèrent que le bureau du nouvel agent fut transféré dans leur ville.

Le gouvernement ayant fait droit à cette demande, M. Delfausse est venu se fixer définitivement à Joliette le 21 octobre 1869.



ADOLPHE FONTAINE

Inspecteur des Ecoles

Le 16 avril 1840 naissait à St-Jacques de l'Achigan Adolphe Fontaine.

Reçu avocat le 7 juillet 1862, il vint se fixer à Joliette.

En 1866 il fonda *La Gazette de Joliette* qu'il dirigea jusqu'à la fin de 1881.

A différentes reprises, il fit partie du Conseil Municipal de la ville de Joliette; Pro-maire de 1886 à 1891, il fut à cette époque nommé maire.

En 1887 nommé Conseil de la Reine, M. A. Fontaine est aujourd'hui inspecteur des écoles pour les comtés de Berthier et de Joliette.

De son mariage avec Melle Foucher en 1869 M. A. Fontaine a eu quinze enfants, onze sont encore vivants.



JEAN JACQUES PROVOST

J. J. Provost naquit à Ste-Anne de Varennes, le 9 Septembre 1839, sur l'Ile Ste-Thérèse.

Le jour même de sa naissance, il faillit périr ; pour le baptiser on voulut se rendre à Ste-Anne de Varennes, mais le vent ne permettant d'atterrir, on gagna la Pointe aux Trembles, paroisse voisine, où il reçut les eaux du baptême.

En 1864 J. J. Provost vient se fixer à Joliette.

Il est depuis 1880 assistant inspecteur des poids et mesures.

FRANCOIS OCTAVE DUGAS.

M. F. O. Dugas, avocat en cette ville, est né à St-Jacques de l'Achigan le 12 avril 1857.

Après avoir fait ses études classiques au collège des Jésuites de Montréal, il suit les cours de l'université McGill et se fait recevoir avocat le 10 Juillet 1880 ; la même année il vient se fixer à Joliette où il exerce depuis.

Subtitut du procureur général de 1887 à 1891, il fut élu conseiller de la ville en 1890 et pro-maire en 1892

Palais de Justice et Prison.





NOS GÉOLIERS DEPUIS 1862.

Le Palais de Justice et la prison se trouvent réunis dans une bâtisse fort élégante, située sur la Place Bourget.

Il est réellement fâcheux que la perspective en soit gâtée par la nouvelle station du feu.

Tout est parfaitement compris dans le palais de justice et bien des grandes villes ne sont pas mieux partagées que Joliette.

Nous avons donné plus haut la biographie des juges de Joliette, nous n'y reviendrons pas.

En ce qui concerne la prison, elle a été inaugurée le 1er janvier 1862.

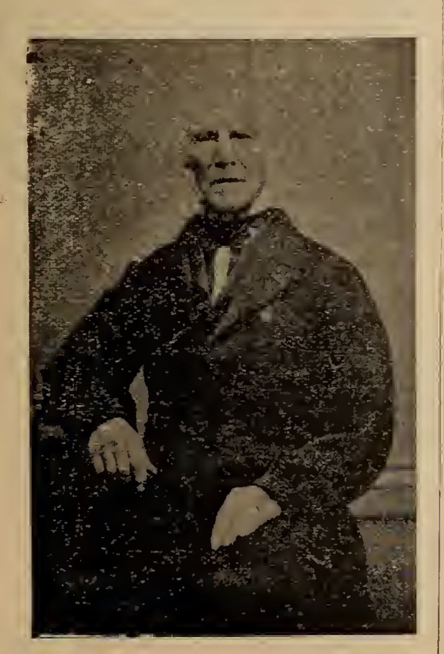
Le premier prisonnier a été incarcéré le 4 janvier de la même année.

Trois géôliers s'y sont succédés.

L. Bolduc, de 1862 à 1868.

Isaïe Gervais, de 1868 à 1882, année de sa mort.

Le géôlier actuel, nommé en 1882, est M. J. Ulric Gervais, né à L'Epiphanie, le 10 mai 1860.



LOUIS BOLDUC



ISAIE GERVAIS.



J. U. GERVAIS.

Nos Shérifs depuis 1858.



BERNARD HENRI LEPROHON.

B. H. Leprohon naquit à Montréal, le 16 juillet 1816.

Il étudie la médecine à Albany et, en 1833, il se fait admettre en Angleterre à la pratique de la médecine.

Il revient à Joliette, où il pratiqua de 1840 à 1858.

En 1854, il fut nommé Lieutenant-Colonel de la milice sédentaire.

Shérif du District de Joliette dépuis le 8 mars 1858, il a gardé cette situation jusqu'à sa mort survenue le 23 avril 1883.

A. M. RIVARD, M. D.

A. M. Rivard vit le jour le 24 septembre 1838, à St-Léon, P. Q.

Il descend d'une famille française qui arriva au Canada en 1660 et se fixa à Batiscan.

Admis à la pratique de la médecine le 8 octobre 1861, il resta à St-Léon jusqu'en 1865; à cette époque il se fixe à Joliette, où il réside depuis.

Successivement conseiller et promaire de Joliette, directeur de la manufacture de tabac canadien, Secrétaire de l'association médico-chirurgicale du District de Joliette, chirurgien du 83ème bataillon, gouverneur des médecins et des chirurgiens de la Province de Québec, de 1877 1880, collecteur du revenu de 1880 à 1882, M. A. M. Rivard fut nommé shérif le 24 février 1883.

Il occupe encore actuellement ce poste.



ANTOINE MAJORIQUE RIVARD, M. D.



JOSEPH LEDUC

Joseph Leduc a vu le jour à St-Louis de Gonzague, le 9 avril 1853.

Il a été nommé, le 8 avril 1888, inspecteur de la ville.

Il occupe encore cette charge aujourd'hui.

L'HONORABLE L. S. MORIN.

La naissance de l'honorable L. S. Morin, à Lavaltrie, remonte au 20 janvier 1831.

Disons de suite que, par sa mère, il est le petit neveu de Salomon Duneau, le célèbre fondateur de Milwaukee.

Sorti du Collège de L'Assomption en 1843, il fut reçu avocat en 1852.

L. S. Morin s'était fait connaître au public, comme orateur, dans les luttes de l'ancien Institut Canadien, où il combattit les Dorion, les Laberge, les Papin, les Doutre qu'il vint à bout de terrasser.

La réputation d'orateur de L. S. Morin était faite et, aux assises criminelles, on fut à même d'apprécier son immense talent.

Par ses débuts il était voué aux luttes politiques.

En 1854 il veut se faire élire député contre Papin, il échoua de quelques voix.

En 1356 il est élu par acclamation à Terrebonne et il entre à la chambre à l'âge de 25 ans ; son mandat de député lui fut renouvelé aux élections suivantes.

En 1859 il accepte, des mains de G.E.Cartier, le portefeuille de solliciteur-général.

Son prestige et sa réputation grandissaient de jour en jour; néanmoins en 1861, il est battu à Terrebonne, mais par une juste compensation il fut élu à Laval.

Battu aux élections générales de de 1863 à Terrebonne, il se décida à rentrer dans la vie privée.

Nommé en 1864 Secrétaire de la codification, charge qu'il occupa jusqu'à la dissolution de cette commission, l'année 1873 le voit arriver à Joliette comme protonotaire conjoint de M. Désilets.

Ce fut sa dernière charge.

Il mourut en 1879, âgé seulement de 48 ans.

Le plus grand éloge qu'on puisse faire de M. L. S. Morin, c'est qu'à toutes ses grandes qualités il joignait le mérite d'être éminemment chrétien.

L'Industrie.

Voyez ces hommes qui s'avancent le sac au dos, la hache à l'épaule !

Il sont pleins de gaieté et de courage, ils marchent d'un pas rapide, écartant les broussailles qui obstruent l'étroit sentier de la forêt, tout en chantant le refrain populaire.

"En roulant ma boule"
"Derrière chez nous y-a-t-un étang"
"En roulant ma boule."

Ces hommes quels sont-ils ?

Ce sont les premiers bucherons qui viennent défricher la forêt où bientôt va apparaître le village de l'Industrie.

Albert Gervais

Albert Gervais est né, le 9 mai 1854, à St-Roch de l'Achigan, du mariage d'Isaïe Gervais et d'Elisabeth Bolduc.

Nous allons montrer en quelques lignes comment est remplie la vie d'un travailleur qui ne veut rien devoir qu'à lui-même.

En 1866, A. Gervais entre au Collège Joliette, il en sort pour se rendre à Montréal.

Pendant treize ans, il y travaille comme typographe à *La Minerve* et au *Nouveau Monde*.

Ce n'était pas sa véritable voie ; il revient alors à Joliette, où à la mort de son père, il pouvait comme tant d'autres se créer une existence à l'abri de tout souci, mais la vie sédentaire n'était pas son fait.

Le 6 décembre 1879, il ouvre une petite maison de commerce sur la rue Manseau.

Humble début, mais désormais M. Gervais va marcher rapidement, il est sur son véritable terrain, le terrain des affaires et du commerce.

En juin 1884, avec le concours du Rvd P. Provost, curé de St-Jean de Matha, il fonde L'ETOILE DU NORD qui se développe rapidement.

Dès lors M. Gervais était lancé et tous allaient pouvoir apprécier non seulement ses aptitudes commerciales, mais encore la rectitude de ses idées.

Le propre de M. Gervais est de toujours chercher à se rendre utile et ceux qui ont besoin de ses services, de ses conseils, sont toujours bien accueillis.

Le 9 juillet 1891, ses concitoyens le nommèrent commissaire d'école.

Le 16 décembre de la même année, il fonde une succursale de l'ordre des Forestiers Catholiques ; Il en est le Chef Ranger.

La chambre de Commerce, fondée le 18 avril 1893, le nomme son Vice-Président.

En 1891 la Presse Associée de la Province de Québec, rendant justice à ses mérites, le met au nombre de ses Vice-Présidents.

M. Gervais s'est marié trois fois ; de son second mariage il lui reste une fille de 10 ans, Maria Gervais.

De son dernier mariage avec Dame Philomène Laporte, il a un fils qui porte le même prénom que lui.

Il espère en faire un travailleur, et par suite, un citoyen utile à son pays.



MAISON GERVAIS EN 1879.



MAISON GERVAIS EN 1893.





OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE EN 1893.

La Société de Bienfaisance de Joliette a été fondée le 28 janvier 1861 par M. Imbleau. Elle a rendu de grands services à ses membres, actuellement au nombre de cent cinquante. Elle est présidée en ce moment par M. Delphis Buron.







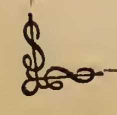
OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ DE LA C. M. B. A. EN 1893

La succursale No 117 de la C. M. B. A. a été établie à Joliette en février 1891.

Elle se développe de jour en jour et se compose d'environ cinquante membres qui sont présidés par M. J. A. Renaud.

Nous donnons le portrait de tous ses officiers en 1893.













Officiers de la Société de l'Ordre des Forestiers Catholiques, (Cour St-Barthélemy, No 249.)

La Cour St Barthélemy, No 249, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, établie à Joliette, le 16 décembre 1891, se compose de près de soixante-dix membres.

Elle est très prospère et a rendu de très grands services à ses membres, notamment pendant l'épidémie de l'hiver de 1893 ; Elle est présidée par M. Albert Gervais.

Le Revd M. Lafortune est le chapelain des Forestiers.

BARTHELEMY JOLIETTE.

Nous donnons ici une biographie complète de l'Honorable Barthélemy Joliette, ce qu'il nous a été impossible de faire au commencement de cette publication, par suite des exigences de la composition.

La famille Joliette est originaire de l'ancienne province de Brie, dans cette partie de la France, connue aujourd'hui sous le nom d'arrondissement d'Epernay.

Ce fut sous le gouvernement de M. de Montmagny, qu'au nombre de ces émigrants que la mère-patrie versait chaque année, d'une main avare, sur les rives lointaines du Canada, arrivait au pays Jean Jolliet, qui, le 9 octobre 1639, épousait, à Québec, Marie d'Abrancourt, de St-Varx, près de Soissons.

Le nouveau colon n'était ni de noble extraction, ni favorisé des biens de la fortune ; mais, comme tous nos pères, les anciens Canadiens, il avait de la foi, de l'intelligence et du cœur.

Un de ses enfants, le jeune Louis, dont les RR. PP. Jésuites découvrirent la haute intelligence, fut instruit par leur zèle et leur sollicitude ; il devait avoir une existence bien extraordinaire.

L'histoire nous a dit comment, en compagnie du Père Marquette et au prix de quels dangers, Louis Jolliet, après une excursion de deux mois dans les pays de l'Ouest, découvrit le fleuve Mississipi.

Ce fut en récompense de sa découverte et en considération de ses connaissances géographiques, qu'il fut nommé hydrographe du roi et qu'il reçut, à titre de fief, avec pouvoir de haute, basse et moyenne justice, la seigneurie de l'île d'Anticosti.

Plus tard, en l'année 1697, le roi joignit à ces domaines la seigneurie de Joliette, possédée aujourd'hui par quelques-uns de ses descendants.

Ce Louis Jolliet est mort en 1700.

A la quatrième génération de Louis Jolliet, qui découvrit le Mississipi, nous trouvons Antoine Jolliet, notaire, père de Barthélemy.

Qui l'eût cru ? Barthélemy Joliette, l'homme actif par excellence, devait tout d'abord, comme son père, se livrer au notariat.

La guerre de 1812 allait changer sa destinée.

Parmi les premiers volontaires figurait le jeune notaire.

Nommé enseigne et aide-major par sir James Craig, il obtint successivement les grades de capitaine et de major, sous le gouvernement de sir Georges Prévost. C'est sous ce dernier titre qu'il servit en 1812 et en 1813, dans la division du lieutenant-colonel Fleury-Deschambault.

Dans l'intervalle qui sépara les deux campagnes de 1812 et de 1813, le brillant major, de retour dans ses foyers, conduisait à l'autel la noble demoiselle Marie Charlotte Tarieu Taillant de Lanaudière, qui devait plus tard lui apporter en dot une partie de la seigneurie de Lavaltrie. Le mariage fut célébré à Lavaltrie, le 27 septembre 1813.

Mais les événements se précipitaient et presqu'aussitôt le jeune officier dut repartir pour la frontière.

En 1817, l'Honorable B. Joliette entra dans la vie politique.

Son passage à la chambre d'assemblée fut marqué par l'adoption de plusieurs mesures protectrices de nos intérêts commerciaux et industriels. C'est lui qui en fut l'instigateur le plus zélé et le conseiller le plus éclairé.

Cependant la vie publique ne lui allait que médiocrement et, à l'expiration de son second mandat, il y renonça.

Chargé de l'administration de la seigneurie de Lanaudière, il ne fut pas long à se rendre compte des immenses avantages de la situation exceptionnelle où se trouve aujourd'hui Joliette.

Ceci se passait vers 1823.

En juin 1823, sur le lieu où est située la ville de Joliette, il construisit des moulins et manufactures de toutes sortes, afin de donner de l'emploi à la population qu'il se proposait d'établir dans son village.

En 1836, il bâtit un nouveau moulin, les premiers ne pouvant suffire aux besoins de la localité.

En 1837, 14 ans après son entrée dans la forêt, M. Joliette construisit un marché, afin d'attirer dans le village le commerce des localités environnantes.

En 1842, il éleva, à ses frais, l'église paroissiale, dont les trois cloches furent données par la famille de Lanaudière.

En 1845, il fonda le collège Joliette.

En 1848, il construisit un chemin de fer du coût de $50,300,00, c'est le chemin de fer de l'Industrie.

En 1849, il fit don de son église et d'une grande étendue de terrain à l'évêché de Montréal et de son collège aux Clercs de St-Viateur.

Après une vie si bien remplie, M. Barthélemy Joliette mourut âgé de 62 ans, le 21 juin 1850.

M. B. Joliette a été puissamment aidé dans son œuvre par plusieurs membres de sa famille, tels que MM. DeLanaudière, Leodel, Leprohon, dont les descendants vivent encore à Joliette.

Il serait difficile de peindre la consternation que répandit, par tout le village, la funeste nouvelle de sa mort. Pendant les trois jours de son exposition, un morne silence régna sur l'Industrie, plongée dans le deuil.

Mais bientôt la désolation devait disparaître, il ne devait rester plus que l'admiration qu'inspire l'œuvre immense de ce grand citoyen, bienfaiteur de Joliette.

Enfants de Joliette soyons reconnaissants !





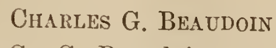
ECOLE INDUSTRIELLE DE JOLIETTE.

L'Ecole Industrielle a été construite en 1884 par le Révd Prosper Beaudry, à l'aide d'une somme laissée à cette fin par feu M. Edouard Scallon.

Située sur les bords de L'Assomption, l'Ecole Industrielle, par l'élégance de son architecture, est un des plus beaux édifices de Joliette.

Elle est dirigée par le Révd M. Turcotte, des Clercs de St-Viateur, qui a sous sa surveillance trois ateliers, l'atelier des tailleurs, celui des ébénistes et celui des cordonniers.

NOS REGISTRATEURS.





JEAN OLIVIER LEBLANC

J. O. Leblanc est né à l'Epiphanie en 1803 ; il fut le premier régistrateur du comté de Joliette.

C'était un homme excessivement pieux qui a laissé un excellent souvenir.

Il est mort le 19 juin 1879.

Sa résidence était pleine de fleurs et d'oiseaux de toutes sortes.

CHARLES G. BEAUDOIN

M. C. G. Beaudoin, notaire et régistrateur du comté de Joliette depuis 1856, est né à Lavaltrie en 1824.

Admis à la pratique du Notariat en 1854, il vint se fixer à Joliette où il est mort le 6 avril 1893.



C. G. BEAUDOIN.



J. ANTONIO BEAUDOIN

M. J. Antonio Beaudoin est né à Joliette, en 1858.

Notaire en 1882, député régistrateur du comté en 1878, le 23 juin 1893 il est nommé régistrateur conjoint avec M. J. Martel, avocat.

M. A. Beaudoin est le Secrétaire-Archiviste de la Cour St-Barthélemy No 249 de l'ordre des Forestiers Catholiques de cette ville.



L'INSTITUT.

L'institut a été fondé en 1856 ; Il contient une salle de lecture, une salle de billard et une salle de spectacle, où se réunissent les différentes sociétés de la ville.

Couvent des Rvdes Sœurs de la Providence, et Providence St-Eusèbe

La date de l'établissement de la communauté de la Providence, à Joliette, remonte au 10 août 1855.

En 1831, M. Eusèbe Asselin, riche citoyen de la ville, a construit la bâtisse de la Providence St-Eusèbe qui lui a coûté quinze mille dollars.

La communauté s'occupe de toutes les œuvres de charité en général, elle visite les pauvres et recueille les orphelins et les vieillards des deux sexes.

La maison mère se trouve à Montréal.



SŒUR MARIE DU ST-ESPRIT.

La première supérieure à été la sœur Marie du St-Esprit, fondatrice de la communauté à Joliette, de 1855 1858.

Nous trouvons ensuite :

La sœur Charles de 1858 à 1866, la sœur Elisabeth de 1866 à 1878, la sœur Hyppolite de 1878 à 1886, la sœur Placide de la Providence de........................ 1886 à 1889.

La supérieure actuelle est la sœur Jean de Britto, nommée en 1889.

L'Institut de la Providence a été érigé en province le 29 mai 1891.

Nous retrouvons comme provinciale actuelle la sœur Elisabeth, qui fut supérieure de 1866 à 1878.

Actuellement il y a dans la communauté cinquante orphelines et trente neuf vieillards.

Depuis le commencement de l'année, les sœurs ont visité deux cent six malades à domicile et distribué douze cents quatre-vingt cinq repas en ville.

Que dire après cela ?

Rien ne peut mieux faire,en effet, l'éloge des sœurs de cette communauté.

PIERRE CHARLES LÉODEL

P. C. Léodel, né à Montréal en 1795, est mort en 1879, à l'âge de 84 ans.



PIERRE CHARLES LEODEL.

Après avoir fait ses études médicales au collège royal de Londres, il est nommé chirurgien d'un régiment anglais.

Il vint se fixer au village de l'Industrie, vers 1824, pour y pratiquer son art.

Il fut le premier maître de poste de Joliette ; il fut également Juge de Paix et Lieutenant-Colonel de milice.

Il avait épousé, en 1821, une demoiselle A. de Lanaudière, belle-sœur de l'Honorable Barthélemy Joliette.

Protestant, M. Léodel s'est converti au catholicisme en 1854.

CHARLES BERNARD HENRI LEPROHON SIEUR DE LAVALTRIE

C. B. H, Leprohon est né, à Joliette, le 30 août 1841 et a fait ses études dans sa ville natale.

Agé de 4 ans il fut un des premiers élèves du collège Joliette.

Il a rempli différentes charges publiques, conseiller de ville, commissaire d'école, député Shérif de 1882 à 1886.

Soldat, M. Leprohon a servi plusieurs années dans la Cie No 1 des volontaires du 83e bataillon, comme quartier-maître et paie-maître.

Il s'est retiré du service avec le grade de capitaine.

Député coroner de 1871 à 1889, nommé coroner en 1889, il occupe actuellement cette charge.

En 1884 M. Leprohon fut nommé magistrat et commissaire *per Dedimus Potestatem.*

Par héritage il est deveuu propriétaire du fief de Lavaltrie et sieur de Lavaltrie.



CHARLES BERNARD HENRI LEPROHON

Un écrivain prétend que "courir "après la fortune avec de l'ennui, "des soins, des assiduités auprès des "grands, en négligeant la culture de "son esprit et de son âme, c'est pê-"cher au petit poisson avec un hameçon d'or."

On faisait remarquer à un plaideur toutes les peines que lui avait causées un procès qu'il venait de perdre.

Oh, dit-il je l'ai gagné tous les soirs pendant vingt ans.

Ce mot, très philosophique, peut parfaitement s'appliquer aux femmes coquettes.

Elles vous font gagner votre procès pendant six mois, en un seul jour elles vous le font perdre.



LES RUINES DU FEU.

On se souvient de l'épouvantable incendie qui ravagea Joliette en 1881.

Aujourd'hui le désastre est réparé et de superbes bâtisses, destinées au commerce, ont remplacé les ruines dont nous donnons une fidèle reproduction.







LA CHAPELLE ST-JOSEPH, CONSTRUITE EN 1877.





HOTEL JOLIETTE, TENU PAR M. AIMÉ RIOPEL.





NOS CARRIERES.

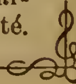
Joliette possède, sur les bords de L'Assomption, de superbes carrières d'une pierre dure et grise qui se travaille facilement.

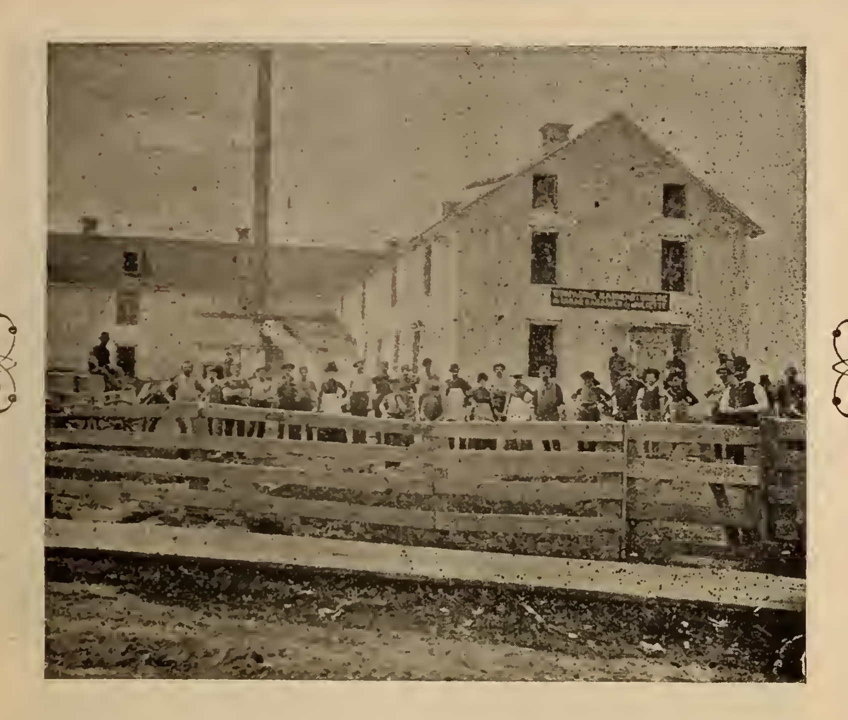
Ces carrières ne sont exploitées par M. Ed. Lauzon que pour les besoins de Joliette ; il est regrettable qu'une société ne se fonde pas pour en tirer tous les bénéfices qu'elles pourraient donner.

Cette pierre est excellente et les habitants de Joliette s'en servent tous pour leurs constructions.

Mais ce n'est pas suffisant et nous profitons de la publicité de JOLIETTE ILLUSTRÉ pour faire connaître au loin l'existence des carrières que nous possédons.

Que les environs encouragent M. Ed. Lauzon, dont on connaît l'exactitude, et l'exploitation de nos carrières ne tardera pas à prendre une extension considérable et sera pour Joliette une nouvelle source de prospérité.





La Compagnie Manufacturière de Tabac Canadien de Joliette, a commencé a manufacturer le 1er Février 1884 ; M. L. C. Rivard en est le Gérant actuel.



MARCHÉ DE JOLIETTE.

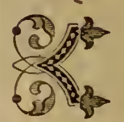
Le marché a été construit en Novembre 1874.

Il rend de grands services au commerce ; il est le rendez-vous de tous les cultivateurs du district de Joliette qui viennent y vendre leurs produits.




PERSONNEL DE LA MAISON GERVAIS EN 1893





HOTEL ROYAL, TENU PAR M. PIERRE CHEVALIER.





LA BANQUE D'HOCHELAGA.

Le premier soin de l'Honorable Barthélemy Joliette avait été de doter le village de l'Industrie de plusieurs établissements industriels.

D'année en année, le commerce se développant, les transactions devenant plus nombreuses, le besoin d'une banque de dépôt et d'escompte se faisait vivement sentir.

Au mois de mars 1874, la Banque d'Hochelaga, fondée en 1873, au capital d'un million de dollars, se décide à ouvrir une succursale à Joliette.

Cette succursale est aujourd'hui en pleine prospérité.

M. P. E. McConville en a été le premier gérant ; il a été remplacé en mars 1875, par M. H. N. Boire.

En 1885, M. J. H. Ostigny prend la direction de l'établissement.

Depuis 1892, c'est M. A. A. LaRocque qui en est le gérant.

Le personnel de la Banque en 1893 se compose ainsi :

MM. A. A. LaRocque, gérant ; Edouard Thériault, comptable, Georges Crebassa, assistant-comptable et D. L. G. Beauséjour, commis d'escompte et de collection.

Un paysan venait de partager son bien entre ses quatre fils et il allait vivre tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

On lui demanda un jour qu'il revenait d'un de ses voyages chez ses enfants ; "Eh bien, comment "vous ont-il reçu, comment vous ont-il traité ? Ils m'ont traité, répondit-il, comme leur enfant."

Mot sublime dans la bouche d'un père.

Nos Maires et nos Ediles depuis 29 Ans

Lorsque Joliette fut incorporée en 1864, M. Ed. Scallon était maire de l'Industrie.

Élu membre de la nouvelle corporation, il refusa d'être nommé maire, en faveur de M. G. de Lanaudière qui fut le premier maire de Joliette, le 18 janvier 1864.

Les maires qui suivirent furent MM. G. Baby le 17 janvier 1872, G. de Lanaudière le 4 février 1874, Ed. Guilbault le 5 août 1875, A. Fontaine le 21 janvier 1891.

Le maire actuel de Joliette est M. P. E. McConville, élu le 20 janvier 1892.

Les noms des personnes qui ont été maires et conseillers de la ville depuis son incorporation, trouvent tout naturellement leur place dans JOLIETTE ILLUSTRÉ.

Les noms des conseillers décédés ont été mis en italique.

MM. *G. de Lanaudière*, G. Baby, *Ed. Scallon*, Ed. Guilbault, Chs Panneton; *Elzéar Cornellier*, Joseph Rivet, Dr M. S. Boulet, *J. W. Renaud*, J. B. Chapdelaine, S Clémens, *Pierre Laforest* père, L. A. Derome, Elie Thériault, *Chs. Chalut*, Eusèbe Asselin, P. E. McConville, Jos. Martel, Dr A. M. Rivard, A. Fontaine, *F. B. Godin*, Antoine Costelleau, Pierre Bonin, Charles Leblanc, Anthime Laporte, Alfred McConville, *Arthur McConville*, Jos. Turcotte, Pierre Laforest fils, A. Magnan, J. E. Renaud, Joseph Bolduc, Ed. Migué, J. B. Avila Richard, Chs B. H. Leprohon, *Narcisse Brault*, François Rivest, *J. B. Bazinet*, Ildaige Mercier, Dr J. J. Sheppard, F. X. Laliberté, Landry Chaput, Gilbert Lafortune, J. H. Renaud, Pierre Chevalier, Onésime Chevalier, L. C. Rivard, F. O. Dugas, J. A. Renaud, Damiens Bazinet, Urgel Piché, N. B. Desroches, Delphis Gaudette, J. A. Larochelle et Gaspard Champoux.

Nous avons donné plus haut, avec leurs photographies, les noms du maire, du pro-maire et des conseillers actuels de la ville.

Nos premiers journalistes.

Nous croyons intéressant de donner le portrait de M. Lussier qui, en 1863, fonda à Joliette le premier journal paru dans notre localité, sous le nom de *Messager de Joliette*.



Norbert Lussier



Magloire Granger

Magloire Granger est né à St-Jacques de l'Achigan, le 24 juillet 1842.

Admis à l'étude de la loi le 17 octobre 1862, tout en s'occupant de ses études, il fonde *La Gazette de Joliette* avec le concours d'Adolphe Fontaine, Ecr, avocat, en 1866.

Nommé notaire en 1867, il pratique d'abord à St-Ambroise de Kildare, ensuite à St-Jacques, où il réside actuellement.

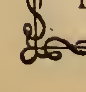
Un peu de Statistique.

Grâce à l'obligeance de M. L. A. Derome, nous sommes à même de donner à nos lecteurs le nombre des baptêmes, mariages et décès qui ont eu lieu à Joliette depuis 1843 jusqu'à la fin de 1892.

Ces chiffres ont été relevés sur les registres de l'Eglise paroissiale.

Années	Bap.	Mar.	Sép.
1843	91	6	40
1844	136	14	59
1845	114	18	60
1846	126	8	88
1847	136	15	49
1848	132	12	39
1849	137	41	55
1850	101	18	57
1851	177	16	65
1852	155	23	68
1853	165	26	60
1854	178	29	98
1855	202	27	81
1856	201	16	93
1857	182	19	94
1858	201	17	81
1859	191	32	92
1860	200	33	82
1861	194	36	79
1862	205	17	99
1863	190	20	62
1864	171	24	122
1865	163	20	142
1866	145	24	116
1867	172	23	81
1868	138	28	60
1869	139	25	81
1870	149	28	76
1871	130	26	104
1872	145	27	116
1873	143	33	108
1874	172	36	100
1875	182	25	106
1876	199	32	134
1877	209	32	147
1878	200	26	152
1879	186	37	141
1880	181	37	112
1881	203	30	162
1882	212	37	162
1883	189	30	126
1884	207	27	105
1885	195	24	163
1886	189	38	133
1887	194	24	138
1888	166	24	144
1889	215	29	143
1890	194	27	208
1891	183	23	147
1892	185	30	135

Le premier mariage qui s'est célébré à l'église de la paroisse St-Charles Borromée fut celui de Prosper Raymond ; Le Révd M. Neyron, qui était alors curé, donna la bénédiction nuptiale au nouveau couple.



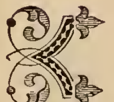






LA NOUVELLE ÉGLISE ET LE COLLÈGE JOLIETTE EN 1893





LA MANUFACTURE DE BISCUITS ET SUCRERIES DE M. L. Z. MAGNAN.

A propos de tabac.

Que ce soit le cigare, que ce soit la pipe, on fume énormément au Canada ; si on ne prise pas autant, on prise cependant beaucoup.

On sait combien l'usage du tabac mit du temps à se vulgariser ; à ce sujet un souvenir absolument authentique.

C'était au commencement du siècle, à cette époque prodigieuse ou Napoléon disait au célèbre Talma qu'il voulait le faire jouer devant un parterre de rois.

Le Prince de Talleyrand-Perigord, neveu du Cardinal de ce nom, était alors premier ministre ; c'était aussi, mais dans un autre genre, un grand comédien.

Un soir de gala, un de ses familiers se permit de lui offrir du fin tabac d'Espagne, alors fort à la mode.

Merci, je ne prise pas, lui répondit en ricanant l'éminent diplomate, sans doute mal disposé, je n'ai pas ce vice capital.

Pardon, Excellence, riposta vivement son interlocuteur, si c'était un vice, vous l'auriez.

Le prince ne put s'empêcher de rire de cette spirituelle boutade, qui pouvait causer la disgrâce du peu craintif courtisan.

On sait que le Prince de Talleyrand, bien qu'Evêque d'Autun, était regardé comme un des hommes les plus pervertis de son temps.



LA FONDERIE DE JOLIETTE.





MANUFACTURE DE PAPIER DE M. ALEX McARTHUR & CIE.

Anecdotes.

Voltaire revenait de Russie et un médecin de ses amis lui reprochait tout ce qu'il avait dit de faux et d'exagéré sur ce pays là ; "Mon "ami, répondit naïvement Voltaire, "sans chercher à se justifier, il "m'ont donné de bonnes fourrures "et je suis très frileux."

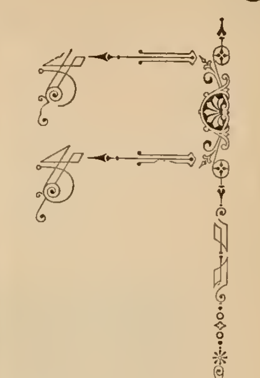
Un philosophe, à qui l'on reprochait son extrême amour pour la retraite, répondit "Dans le monde, "tout tend à me faire descendre ; "dans la solitude, au contraire, "tout tend à me faire monter."

A rapprocher, dans un autre ordre d'idées, la réponse de cet ivrogne qui, appuyé contre un mur, avait grand peine à se tenir debout.

"Y en a qui trouvent que le "whisky ça les monte, moi, ça "m'descend"

***

Mes ennemis ne peuvent rien contre moi, disait Marmoutel, car il ne peuvent m'ôter la faculté de bien penser, ni celle de bien faire.





MOULINS DE LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE ET DE M. W. COPPING.



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS ARATOIRES DE MM. S. VESSOT & CIE.



STATION DU C. P. R.





HOTEL RIVARD, TENU PAR M. JOS. RIVARD.

XVIII Siècle

Je n'ai vu dans le monde, disait un observateur, que des dîners sans digestion, des soupers sans plaisir, des conversations sans confiance, des liaisons sans amitié et des mariages sans amour.

Il prétendait également qu'un esprit sage, pénétrant et qui verrait la société telle qu'elle est, ne trouverait partout que de l'amertume.

***

Il faut absolument diriger sa vue vers le côté plaisant des choses et s'accoutumer à ne regarder l'homme que comme un pantin et la société comme la planche sur laquelle il saute.

Dès lors tout change ; l'esprit des différents états, la vanité particulière à chacun d'eux, ses différentes nuances dans les individus, les friponneries, etc., tout devient divertissant et on conserve sa santé.

***

Un homme de lettres menait de front un poème et une affaire.

On lui demandait comment allait son poème ; "Demandez-moi "plutôt, dit-il, comment va mon "affaire ; je ne ressemble pas mal "à ce gentilhomme qui, ayant une "affaire criminelle, laissait croître "sa barbe, ne voulant pas disait-il, "la faire faire avant de savoir si "sa tête lui appartiendrait."

***

On disait d'un homme léger, mais non corrompu : "Il a pris de "la poussière dans le tourbillon, "mais il n'a pas pu se tacher dans "la boue."

Hommes de mérite.

A. Magnan, originaire de Berthier, a fait ses études au collège de L'Assomption.

Admis à la pratique du Notariat en 1850, il vient aussitôt se fixer à



ADOLPHE MAGNAN.

Joliette, et rapidement il sut s'y faire une situation exceptionnelle.

En 1851, de concert avec le Dr M. S. Boulet, il fondait la société St-Jean Baptiste, dont il fut président plusieurs années.

M. A. Magnan a rempli de nombreuses charges, délégué officiel pour le district de Joliette sous les actes de 1869 et 1875, juge de paix, membre de la chambre des notaires de la province de Québec, pendant trois triennats, conseiller et pro-maire de la ville de Joliette.

Il exerce toujours sa profession à Joliette ; libéral il a refusé plusieurs fois la candidature qui lui était offerte par un grand nombre de ses concitoyens.

CHARLES H. PANNETON

C. H. Panneton vint en 1825, avec son père, s'établir au village de l'Industrie.

Il fut l'un des plus dévoués collaborateurs de l'Hon. B. Joliette et resta pendant dix ans agent de la seigneurie de Lavaltrie.

En avril 1847, les actionnaires du chemin de fer de Lanoraie à l'Industrie le nommèrent leur Secrétaire-Trésorier ; il occupa cette charge pendant 33 ans.



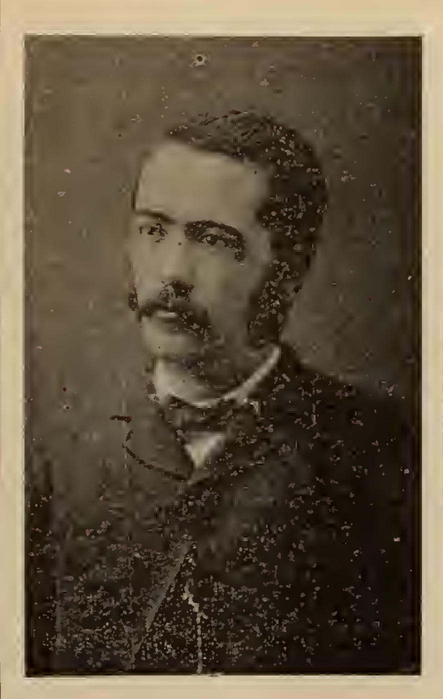
CHARLES H. PANNETON.

Lors de l'incorporation de Joliette en 1864, il fut élu conseiller de la ville.

Il occupa différentes charges, notamment celle de juge de paix.

Soldat, il obtint le grade de capitaine de milice.

C. H. Panneton réside actuellement à Montréal.



J. H. RENAUD

Né à St-Paul de Joliette, le 14 novembre 1854, J. H. Renaud fait ses études au collège Joliette et au collège Masson à Terrebonne.

Le 15 mai 1877, il établit sa maison de commerce à Joliette.

Élu conseiller de ville, de 1888 à 1891, en 1893 la chambre de commerce le nomma son premier président.

THÉOPHILE STANISLAS PROVOST,

Curé de St-Jean de Matha et fondateur, avec A. Gervais, de L'ETOILE DU NORD.



T. S. Provost est né à Varennes, le 31 juillet 1835.

Après avoir fait ses études au collège de St-Hyacinthe, après avoir professé au même collège la physique, la chimie et l'astronomie, il termine ses études ecclésiastiques au Séminaire de Montréal et, le 18 décembre 1857, il est ordonné prêtre à Varennes, par Mgr Joseph Larocque.

Après quelques mois de vicariat, il fut, en 1858, nommé chapelain de la première prison de réforme établie dans la province de Québec, à l'Isle aux Noix.

Nommé deux ans plus tard curé de St-Alphonse, il commence à s'occuper de colonisation et consacre la plus grande partie de son temps à la fondation de la paroisse de St-Côme.

En 1862, accompagné de MM. Brassard, il explore la vallée de Mantawa et fonde peu après cette importante colonie.

Successivement curé de Mascouche, de St-Philippe, du St-Esprit, tout en se consacrant à ses paroissiens, il poursuit son œuvre de colonisation.

Il explore de nouvelles régions, il ouvre des chemins dans les cantons qui en étaient privés, il fait des rapports et des lectures, il prononce des discours, il fait paraître diverses publications remarquées sur les

territoires et les paroisses du Nord, en un mot il se livre à un travail acharné dans l'intérêt de l'œuvre entreprise.

Aujourd'hui, curé de St-Jean de Matha, grande et belle paroisse située au pied des montagnes, il continue de s'occuper de son œuvre de prédilection, tout en faisant construire des établissements religieux admirés de tous.

Colonisateur dans toute la force du terme, le R. P. Provost devait forcément s'occuper d'agriculture. aussi fonde-t-il, en 1889, une société d'agriculture, qui a déjà rendu les plus grands services.

Mais ce n'est pas tout ; le R. P. Provost veut que St-Jean de Matha soit desservi par une ligne de chemins de fer.

Esprit aux larges vues, il a conçu un projet qui sera l'œuvre capitale de son existence.

Œuvre capitale, en effet, car lorsque les Directeurs du Pacifique auront accédé aux désirs du R. P. Provost, ils ne seront pas longs à se rendre compte des immenses avantages qu'il y aura pour cette puissante compagnie à étendre son réseau jusqu'à la vallée de Mantawa, où d'immenses forêts sont encore inexploitées.

Littérateur délicat, le R. P. Provost a toujours été l'un des plus dévoués collaborateurs de "L'Etoile du Nord" qu'il a fondée, en 1884, de concert avec M. A. Gervais.

Bienveillant, sympathique, le R. P. Provost a su se faire aimer dans toutes les paroisses qu'il a desservies.

Jardin des Plantes.

Certain samedi, un voyageur, attiré par ses affaires à Joliette, causait sur la place du marché avec un habitant.

Vous avez tout à Joliette, lui disait-il, vous avez l'électricité, une station du feu, vous avez une superbe église, de nombreuses maisons d'éducation, des sociétés de bienfaisance, vous avez......

Oui, interrompait l'habitant de Joliette, nous ne sommes pas trop mal partagés.

Vous avez reprenait l'étranger, de nombreux établissements industriels, des maisons de commerce importantes, vous avez des journaux, vous avez......

Oui, oui, interrompait toujours notre habitant, avec une certaine satisfaction, il ne manque rien à notre ville.

Croyez-vous, s'écrie tout-à-coup le voyageur, je gage que vous n'avez pas de jardin public ; si j'ai tort je paie la traite à vous et à vos amis.

Alors, payez-la tout de suite, riposte le citadin ; Si nous n'avons pas un jardin public, nous avons un jardin privé, où le public est volontiers admis, et qui est en réalité un véritable jardin des plantes.

Ainsi fut fait, et tous se rendirent ensuite à la résidence des Demoiselles Boisvert, sur la rue St-Charles Borromée.

Certes il y a mieux, mais peut-on demander davantage à l'initiative privée.

Ces Delles habitent un joli cottage, entouré d'un vaste jardin, et reçoivent leurs visiteurs avec la plus grande affabilité ; elles sont enchantées de leur faire visiter leur petit domaine.

Nous voyons tout d'abord leurs volières qui contiennent un grand nombre de serins, de chardonnerets, d'oiseaux du pays, de tourterelles.

L'oiseau des canaries est si nombreux, que ces Delles, à elles seules, pourraient entretenir de serins la ville de Joliette.

Dans une autre volière se trouvent deux Chat-Huants, de l'espèce des Grands Ducs, superbes oiseaux de nuit, fort intéressants à étudier.

Ces deux grands Ducs ont été pris tout jeunes dans le clocher d'une église, près des montagnes ; on les nourrit avec de la viande et des souris, lorsque l'occasion s'en présente.

Tout près se trouve deux Mauves, ou mouettes, de la plus grande espèce.

Prises également toutes jeunes, il y a déjà quatre ans qu'elles vivent en captivité ; c'est dire ce qu'il a fallu de soins pour arriver à garder ces oiseaux, oiseaux de mer par excellence et que vous rencontrez non seulement le long des côtes, mais encore en plein océan.

Elles se nourrissent de viande et de poisson.

La véritable curiosité du jardin de la rue St-Charles Borromée est un siffleur et deux racounes, sorte de carnassier assez répandu dans l'Etat de Vermont.

Ces deux bêtes fauves, de la grosseur d'un chien de moyenne taille, au museau noir et pointu, à l'œil vert, au poil long strillé de blanc et de noir, sont fort jolies.

Il y a trois ans qu'elles ont été prises dans la grange d'un cultivateur, également près des montagnes.

Un de ces deux racounes pris au piège a une des pattes de devant coupée.

Quant au siffleur, animal plus connu dans notre contrée, il est très beau et complètement apprivoisé ; Il n'en est pas de même des deux racounes, restés à l'Etat sauvage, qui ne se décident que le soir à sortir de leur niche.

Fort dodu, le siffleur engraisse l'été pour être à même de supporter son sommeil d'hiver, qui dure de 4 à 5 mois.

L'année dernière on s'amusait à voir, réunis dans la même volière, le siffleur, deux rats blancs, un chat, une corneille, un écureuil et de nombreux oiseaux.

Tout ce petit monde, pourtant fort disparaté, vivait en parfaite intelligence.

Mais hélas, le dernier hiver leur a été fatal et chat, rats blancs, écureuil, corneille ont disparu.

Souhaitons qu'une âme compatissante comble les vides qui se sont produits dans la petite ménagerie des Delles Boisvert et engageons les habitants de Joliette et les étrangers à aller visiter leur jardin, ils seront toujours très cordialement accueillis.



CHARLES GASPARD H. BEAUDOIN.

C. G. H. Beaudoin, né le 21 Août 1856, fait ses études à Joliette. Nommé notaire le 3 Octobre 1878, il se fixe en cette ville. Musicien distingué, M. Beaudoin est organiste et maître de chapelle de la ville. De 1888 à 1890 il occupa la charge de secrétaire-trésorier de la ville.

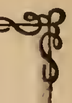


MAGASIN DE M. J. A. LAROCHELLE.

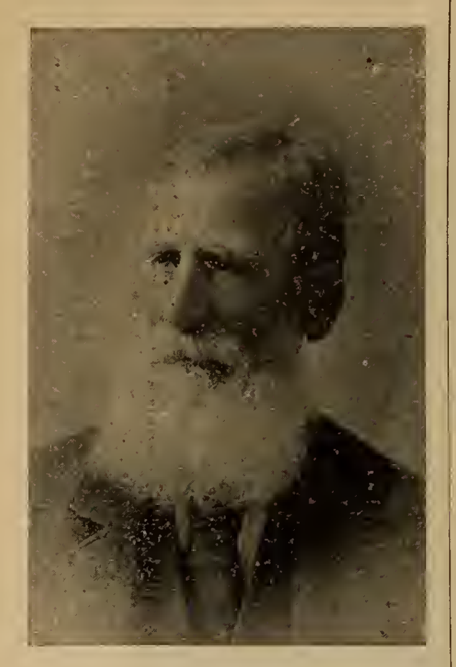




MAGASIN DE M. ANTHIME LAPORTE.



Hommes de mérite.



L. A. DEROME.

L. A. Derome est né à Montréal, le 18 août 1816.

Il a occupé plusieurs charges importantes à Joliette, conseiller de ville, commissaire d'école, magistrat commissaire pour les petites causes ; il s'est retiré de la vie active vers 1880.

M. Derome habite une des plus jolies résidences de la ville, sur la rue St Charles Borromée, en face de l'église.

On nous a raconté un fait de la vie de M. Derome, absolument curieux ; nous en garantissons la parfaite exactitude.

En 1848, le comté de Berthier avait un député à élire et M. L. A. Derome se présentait contre M. D. M. Armstrong.

Les votes eurent lieu le 13 et le 14 janvier ; le soir du 1er jour, M. Derome l'emportait par une majorité de 356 voix, mais le second il n'en fut pas de même et les partisans de M. D. M. Armstrong employèrent, pour faire triompher leur candidat, les moyens les plus répréhensibles.

On envoyait les enfants voter ; il en est qui votèrent cinq ou six fois de suite.

Un habitant de notre ville, encore vivant, retourna voter onze fois consécutives ; il rappelle volontiers ce souvenir.

Pour avoir davantage d'électeurs, on allait en chercher de l'autre côté du fleuve.

Bien mieux, le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, on recueillit des votes d'animaux, de sleighs, tout était bon ; ce fut une véritable comédie.

M. D. M. Armstrong fut élu ; le recensement, fait paroisse par paroisse, démontra que onze cent cinquante cinq voix obtenues par ces moyens frauduleux auraient dû être annulées.

Néanmoins, l'élection du comté de Berthier fut maintenue.

Aujourd'hui les choses ne se passent pas tout à fait ainsi.



DIEUDONNÉ DÉSORMIER

Le 4 juin 1834, naissait, dans la paroisse du St-Esprit, Dieudonné Désormier.

Après de solides études, terminées en 1859 au collège Joliette, il fut nommé notaire le 15 février 1864. Depuis cette époque il pratique à Joliette comme associé de M. B. Vézina, son beau-père.

De 1890 à 1891, M. D. Désormier a occupé le poste de Secrétaire-Trésorier de la ville.

LOUIS BÉLAIR

Promoteur du projet de monument à élever à l'Hon. B. Joliette

Depuis quelques années il est grandement question d'élever un monument à l'honorable B. Joliette.

Le promoteur de ce projet est M. Louis Bélair, né à Joliette, le 21 septembre 1856.

M. Bélair est typographe et demeure à Montréal.

Nous espérons que nos concitoyens s'empresseront de seconder M. Louis Bélair.



LOUIS BÉLAIR.

Tribunaux Comiques.

DEVANT LE RECORDER.

Beaumerle paraît s'être pénétré, non seulement de la lettre, mais encore de l'esprit, de l'arrêté municipal qui défend de déposer sur la voie publique les résidus et autres détritus de provenance ménagère.

Voici la déclaration de principe qu'il a cru devoir faire devant le recorder :

—D'abord, moi, je suis un homme rangé, et ce qui traîne, je le ramasse.

—Oui, je suis comme ça, reprend Beaumerle, ce qui traîne ou ce qui est perdu, c'est pour moi.

On disait jadis de même : Ce qui tombe dans le fossé, c'est pour le soldat !

Or, sait-on ce qui traînait, sur le trottoir, et ce que Beaumerle a obligeamment recueilli ? C'était bien un débris de provenance ménagère, et même un débris expulsé, mis à la porte... Enfin, quoi donc ? La femme de ce pauvre Lecornu, sa femme, non pas légitime, mais d'après une prescription de dix ans.

Quelques jours après, Lecornu regretta son isolement ; voulant recommencer un nouveau bail, il rechercha son ancienne compagne et

la retrouva chez Beaumerle. L'explication fut très vive et, comme dit ce dernier, on s'est *déclanché* des coups de bâton. Les coups ayant été réciproques, tous les deux sont poursuivis par coups et blessures.

Que voulez-vous, répète Beaumerle, je suis un homme obligeant. Pourquoi qu'il l'a f......à la porte ? J'ai ramassé ce qui était perdu.

Le recorder condamne Beaumerle et Lecornu, chacun à 5 piastres ou un mois.

Mais qui aura définitivement la propriété de l'objet perdu ?

Le Recorder n'en a rien dit.

L'AVOCAT.



CH. P. CHARLAND

Ch. P. Charland, avocat, vint au monde en la paroisse du St-Esprit, le 31 janvier 1850.

Il pratiqua à Joliette où il occupa successivement les charges d'avocat de la couronne et d'avocat du revenu ; il est mort le 3 mai 1888.

Il a dirigé quelques années *La Gazette de Joliette.*

Dans le monde, disait un observateur, il y a trois sortes d'amis ; les amis qui vous aiment, les amis qui ne se soucient pas de vous et les amis qui vous haïssent.

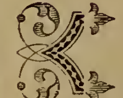


MAGASIN DE M. CAMILLE LABRÈCHE.



MAGASIN DE MM. TRUDEAU & RIVARD.



MAGASIN DE M. EDOUARD MIGUÉ.





MAGASIN DE M. GILBERT LAFORTUNE.

Anecdotes.

Un homme d'esprit avait, pour exprimer le mépris, une formule favorite :

"C'est l'avant dernier des hommes"; pourquoi l'avant-dernier, lui demandait-on ? pour ne décourager personne, car il y a presse.

Il disait également d'un sot, sur lequel il n'y a pas de prise ;

"C'est une cruche sans anse.

***

On disait à un célèbre médecin ;

"Eh bien M. de B. est mort, malgré votre promesse de le guérir. Vous avez, dit-il, été absent, vous n'avez pu suivre les progrès de la cure, il est mort guéri."

Une des meilleures raisons qu'on puisse avoir de ne se marier jamais, c'est qu'on n'est point tout-à-fait la dupe d'une femme tant qu'elle n'est pas la vôtre.

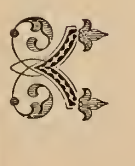
***

Vivre est une maladie dont le sommeil nous soulage tous les seize heures, c'est un palliatif ; La mort est le remède.



PHARMACIE DE M. LOUIS ROBITAILLE.







ÉTABLISSEMENT DE TAILLEUR DE M. N. I. CHARLAND.



MAGASIN DE MM. GUIBAULT & GRAVEL.





MAGASIN DE M. S. P. CHAMPOUX.







MAGASIN DE M. L. N. DUCONDU.



ETABLISSEMENT DE M. PIERRE ST-JEAN.







MAGASIN DE M. ALEX. BONIN.



Bureau d'Enregistrement.

Anecdotes

Une femme, âgée de quatre-vingt-dix ans, disait au littérateur Fontenelle âgé de quatre-vingt-quinze ans ;

"La mort nous a oubliés."

Chut ! lui répondit M. de Fontenelle, en mettant le doigt sur sa bouche.

***

Un homme buvait d'excellent vin, sans le louer.

Le maître de la maison lui en fit servir de très médiocre, "voilà du bon vin, dit le buveur silencieux. C'est du vin à dix sous, dit le maître, et l'autre est du vin des dieux. Je le sais, interrompit le convive, aussi ne l'ai-je pas loué ; c'est celui-ci qui a besoin de recommandation."

***

On demandait à un misanthrope pourquoi il n'allait plus dans le monde.

"C'est, répondit-il, que je n'aime "plus les femmes et que je connais "les hommes."

J. J. Sheppard.

J. J. Sheppard est né à Montréal le 7 novembre 1847.

Après avoir fait ses études à Joliette, il est admis à la pratique de la médecine le 7 mai 1870 et il vient se fixer à Joliette.

En 1887 il a été élu conseiller de la ville.

Il commande actuellement, com-



J. J. Sheppard

me Lieutenant Colonel, le 83e bataillon d'infanterie de Joliette, qui se compose de 25 officiers et de 270 hommes.

C'est lui qui en 1889 forma ce bataillon, après avoir, l'année précédente, organisé la 1ere compagnie de volontaires de la ville.

Depuis le 1er août 1887 M. Sheppard occupe la charge de maître de poste à Joliette.



RÉSIDENCE DE M. L. A. DEROME.







RÉSIDENCE DU Dr M. S. BOULET.





RESIDENCE DE MM. B. VÉZINA ET D. DÉSORMIER, NOTAIRES.





RÉSIDENCE DE M. EDOUARD FISK.







RÉSIDENCE DE M. AUGUSTE BELLEVILLE.

Hôtel Moderne.

L'hôtel moderne, c'est-à-dire comprenant tout le confort et tout le luxe américain, est incontestablement celui d'Aimé Riopel, sur la rue Notre-Dame.

Lorsqu'il arrive dans une petite ville, l'étranger devient inquiet, il ne sait où il va descendre ; qu'il se rassure, en se rendant à l'hôtel d'Aimé Riopel, il n'aura aucun des déboires habituels.

Joliette, en effet, possède un hôtel de premier ordre où le sympathique monsieur Riopel, un véritable *gentleman*, est toujours disposé à rendre à ses nombreux clients, cette infinité de petits services si appréciés en voyage.

Aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'en cinq années, Aimé Riopel ait su mettre sa maison au premier rang.

Tous les voyageurs, en effet, s'accordent à reconnaître qu'il est difficile de trouver, soit aux Etats-Unis, soit au Canada, un aussi grand confortable, étant donnée surtout la modicité des prix.

Comme confort tout y est réuni ; vaste salle à diner, cuisine excellente, salons privés, chambres agréables, salles de bains, jardins, téléphone ; à l'hôtel Joliette, le voyageur croit retrouver son chez lui et c'est ce qui fait qu'il y revient toujours.

Un des nombreux avantages de cet hôtel, c'est de se trouver en face du bureau de poste.

En effet, quoi de plus agréable, surtout pendant nos rigoureux hivers, que de n'avoir qu'à traverser la rue, pour retirer ou faire partir son courrier.

Parlons un peu des soirs d'été ; lorsque la fraîcheur arrive ; il est une habitude bien connue à Joliette ; c'est d'aller faire une légère causette sur la terrasse de l'hôtel, si bien abritée de vigne vierge qu'elle vous permet de tout voir sans être vu.

Tous les soirs, c'est un véritable petit club où tous les étrangers fusionnent avec les citadins de Joliette.

Voilà encore une des causes de la vogue croissante de cet établissement.

Né à L'Épiphanie, le 5 septembre 1848, Aimé Riopel, est venu, jeune encore, se fixer à Joliette, où, pendant cinq ans, il a été le gérant de la manufacture de tabac canadien ; il n'y a que cinq ans qu'il s'est rendu acquéreur de l'hôtel qu'il dirige actuellement.

Universellement aimé et estimé, on peut dire d'Aimé Riopel qu'il est devenu un véritable enfant du pays.

L'Eoile du Nord, journal hebdomadaire, littéraire, commercial, agricole et religieux.

Abonnement : 50 centins pour un an, payable d'avance.

Le Louvre de Joliette.

Si peu que vous ayez voyagé, vous êtes allé en Europe, si vous êtes allé en Europe, bien vite vous avez couru à Paris et une fois à Paris, vous avez visité, ne fût-ce que par simple curiosité, les magasins du Louvre, ces véritables entrepôts, qui à un moment donné, de même que le Printemps et le Bon Marché ont fait faire une évolution complète au petit commerce Parisien et sont connus du monde entier.

A Joliette, il existe un magasin, qui,depuis quelques années, s'est développé d'une façon remarquable et fournit, à plus de soixante milles, le commerce de détail des environs.

C'est le magasin de marchandises sèches de Camille Labrèche, sur la rue Notre-Dame, magasin qui est un véritable entrepôt et qu'on peut surnommer le petit Louvre de Joliette.

Né en 1840, à Joliette, Camille Labrèche, âgé de 14 ans, commence à Joliette même, sa carrière commerciale ; il reste treize ans petit commis.

En mai 1867, muni de $700, fruit de ses économies, il se décide à s'établir dans sa ville natale et il entreprend sur la place du marché le commerce des marchandises sèches

Camille Labrèche y réussit si bien qu'au mois de novembre 1892, le petit commis, devenu notable négociant, transportait ses magasins de la Place du Marché sur la rue Notre-Dame, dans un énorme bloc qui est sa propriété.

Que ceci serve d'exemple à nos jeunes travailleurs; comme Camille Labrèche, avec du travail, de la persévérance, de l'économie ils arriveront à tout.

La nouvelle installation est toute moderne.

Hall immense, de chaque côté de vastes comptoirs longs de cent pieds, bureau d'affaires, bureau particulier, tel est l'établissement où Camille Labrèche brasse ses grandes affaires.

Ce magasin a encore un autre point de contact avec les maisons européennes que nous citions plus haut, c'est que ses employés sont tous très stylés et d'une prévenance extrême à l'égard des clients.

C'est un point énorme dans un magasin à la clientèle essentiellement féminine et on ne peut que féliciter Camille Labrèche de l'excellente tenue de son personnel.

Achetant en gros, à Montréal, tous les produits d'origine canadienne, Camille Labrèche est à même de les donner à très bas prix.

Il en est de même pour les articles d'importation ; continuellement en rapports avec les représentants des grandes maisons Françaises et Anglaises, Camille Labrèche offre, dans les meilleures conditions, à ses élégantes clientes, les dernières nouveautés en cachemires, mérinos, tweeds, soiries, dentelles, garnitures, broderies de Suisse etc.

On trouve aussi dans les vastes magasins de Camille Labrèche, des vêtements manufacturés pour hommes et un grand assortiment de fourrures pour l'hiver.

En un mot, c'est le grand magasin moderne, allez le visiter lectrices et vous en sortirez émerveillées.

Nos professions libérales en 1893.

AVOCATS.

G. A. CHAMPAGNE, avocat, admis au barreau le 2 novembre 1852. Bureau, rue Manseau, Joliette. Suit les cours des comtés de Joliette, Berthier, L'Assomption et Montcalm.

DUGAS & PERRAULT, avocats, rue Notre-Dame, Joliette. F. O. Dugas, B. C. L. — J. M. E. Perrault, L. L. B.

CORNELLIER & DUCHARME, avocats, rue Manseau, Joliette. C. A. Cornellier, C. R. — C. Ducharme. L. L. B.

J. M. TELLIER, L. L. L., avocat, Bureau : Rue Manseau, Joliette.

J. N. PRUD'HOMME, L. L. B., avocat, Bureau : Coin des rues St-Charles Borromée et de l'Etang, Joliette.

J. AD. RENAUD, avocat, rue Notre-Dame, Joliette. Téléphone, Bureau : No 18. Résidence privée : No 23.

A. FONTAINE, C. R, Bureau : rue de Lanaudière, Joliette.

J. N. A. McCONVILLE, avocat, Bureau : Rue Manseau, Joliette.

J. MARTEL, avocat, coin des Rues St-Viateur et St-Pierre, Joliette.

MÉDECINS.

DR M. S. BOULET, Bureau : Rue DeLanaudière, Joliette.

DR A. M. RIVARD, Bureau : Rue Manseau, Joliette.

DR A. BEAUPRÉ, Bureau : Rue Rue DeLanaudière, Joliette.

DR V. COTÉ, Bureau : Rue Manseau, Joliette.

DR J. C. BENARD, Bureau : Rue Manseau, Joliette, (ancienne place du Dr V Coté).

DR J. J. SHEPPARD, Bureau : Rue St-Charles Borromée, Joliette.

NOTAIRES.

BARTH. VÉZINA & D. DÉSORMIER, Bureau : Rue Manseau, Joliette.

MAGNAN & CABANA, Bureau : Rue St-Chs. Borromée, Joliette. Agents des fiefs Tarrieu, Taillant, Joliette et Lavaltrie, et se chargent de toutes collections.

J. BTE. CHEVIGNY, Bureau : Rue DeLanaudière, Joliette.

C. G. H. BEAUDOIN, Bureau : Rue Notre-Dame, Joliette.

Horlogerie et Bijouterie

Il est toujours intéressant de scruter le dessous d'une industrie et c'est à titre d'importateur de montres et d'horloges suisses que nous allons présenter à nos lecteurs Anthime Laporte, qui tient un important magasin d'horlogerie et de bijouterie, sur la place Lavaltrie, en face du marché de Joliette.

Si M. Laporte achète beaucoup en Suisse, à Neufchatel et à Shaffouse, il prend aussi une grande quantité de marchandises à différentes manufactures des États-Unis, notamment à celle de Waltham.

Sauf la différence des couvercles, les montres, qu'elles viennent de Suisse ou des États Unis, ne diffèrent guères entre elles comme qualité, car nous tenons de source sûre qu'une quantité énorme de ressorts de montres et de mouvements est importée de Suisse en Amérique.

La Suisse, en effet, n'est-elle pas renommée pour l'entière perfection de cette fabrication toute spéciale. ?

Anthime Laporte est né à Lavaltrie, le 22 mars 1843.

Avec sa haute stature, avec sa barbe taillée à l'américaine, on le prendrait plutôt pour un ancien officier des guerres d'Amérique que pour un paisible commerçant.

A l'âge de douze ans, décidé à apprendre le métier d'horloger-bijoutier, il se rend à Montréal,

A cette époque, le luxe n'était pas aussi répandu qu'aujourd'hui et Montréal ne comptait guères plus de quatre ou cinq boutiques d'horlogerie et de bijouterie.

Cela ne pouvait qu'encourager le jeune Anthime ; Il resta six ans à Montréal, chez un de ses oncles, L. P. Boivin, qui avait acquis, comme horloger, une très grande réputation.

Ce qui lui permit surtout de connaître à fond son métier, ce fut de travailler quatre ans sur le même banc qu'un ouvrier suisse, qui occupe aujourd'hui, dans les consulats, une haute situation.

C'est à ce voisinage que M. Anthime Laporte doit l'habileté qu'on lui connaît.

Au mois de mai 1861, Anthime Laporte vient se fixer à Joliette et il s'installe immédiatement sur la place du marché.

Le Dieu du commerce lui fut favorable, car en 1879, sur l'emplacement de sa première installation, il est à même d'élever la superbe construction, où depuis il a continué son commerce.

Sa principale branche est l'horlogerie et la bijouterie d'or et d'argent, mais il tient également nombre d'élégants objets d'intérieur.

Travailleur, Anthime Laporte aime son métier et, quoique depuis longtemps dans les affaires, il se sent la même ardeur qu'au jeune âge et il entend bien continuer son commerce le plus longtemps possible.

L'industrie des gateaux secs

S'il est une industrie qui doit prospérer au Canada, c'est certainement celle des gâteaux secs, accompagnement forcé de toute tasse de thé convenablement infusé, et l'on sait ce qu'il s'en consomme dans nos provinces canadiennes.

La fabrication des gâteaux secs est représentée à Joliette par L. Z. Magnan, né à Berthier le 17 avril 1840 ; Ce n'est qu'en 1876, à l'âge de 37 ans, que M. Magnan vient s'établir à Joliette.

Installée sur les bords de l'Assomption, la fabrique de L. Z. Magnan est un superbe établissement qui occupe près de vingt cinq ouvriers, dirigés par M. Boisvert, C.S.V., gérant de l'établissement.

A gauche en entrant, vous rencontrez la salle de paquetage, où une quinzaine d'enfants sont employés à garnir boîtes et tonneaux des divers produits de la manufacture.

A côté de la salle de paquetage, se trouve la salle de dépôt où sont empilées de nombreuses caisses, de nombreux tonneaux, prêts à partir dans toutes les directions.

A droite se trouve la manutention, où travaille une dizaine d'ouvriers.

Fort intéressante la fabrication de ces produits si appréciés de tous.

Une fois la pâte préparée, ce qui demande environ une heure et demie, vous n'avez que quelques minutes à attendre pour être à même d'apprécier les produits de L. Z. Magnan.

Il faut environ cinq minutes pour préparer la fournée et, au bout de cinq nouvelles minutes, elle sort du four et vous n'avez qu'à faire ce que vous dit l'aimable propriétaire, heureux de faire les honneurs de chez lui.

Mangez, goûtez, L. Z. Magnan ne redoute pas la critique.

Les produits de M. Magnan sont très appréciés, aussi n'est-il pas besoin d'en faire ici l'éloge, on les trouve partout, dans le comté de Joliette, à Montréal, à Québec, en un mot dans tous les grands centres

L. Z. Magnan fabrique également les sucreries de toute nature et, détail curieux, il manufacture lui-même toutes les boîtes, cartonnées ou en bois, qui lui sont nécessaires.

Bien plus, M. Magnan cuit le pain nécessaire à son nombreux personnel ; il n'est pas, à son avis, de si petits bénifices que doive négliger une grande maison.

M. Magnan fait aussi le commerce des vinaigres, dont il possède un stock important, ainsi que le commerce de la grocerie en général, gros et demi-gros.

En somme importante manufacture, très intéressante à visiter et que nous sommes très heureux de faire connaître aux nombreux lecteurs de JOLIETTE ILLUSTRÉ.

Adieux aux Lecteurs.

JOLIETTE ILLUSTRÉ est presque terminé ; encore quelques jours, il va commencer sa carrière et il va affronter les critiques du public.

Espérons que ces critiques seront bénévoles et que nos lecteurs, tous nos amis, nous tiendront compte des nombreuses difficultés que nous avons eu à vaincre et qu'ils voudront nous encourager jusqu'au bout, c'est-à-dire nous aider à propager JOLIETTE ILLUSTRÉ.

Nous ne voulons pas les fatiguer en ressassant toujours la même chose, mais qu'ils se disent bien que si nous allons bientôt leur offrir une œuvre digne d'eux, cela n'a pas été sans déboires et sans que nous éprouvions ces mille ennuis, ces mille retards, inséparables de toute œuvre nouvelle et c'est notre cas, puisque jamais semblable ouvrage n'est sorti des presses de L'ÉTOILE DU NORD.

Nous avons la conscience de n'avoir rien négligé pour faire de JOLIETTE ILLUSTRÉ une œuvre de premier ordre, tant au point de vue littéraire qu'au point de vue de la composition et de l'impression.

Nous avons fait entrer dans un cadre, en somme assez restreint, tout ce qui est de nature à intéresser le lecteur, les curés de Joliette, ses députés, ses notabilités, ses officiers publics ; tous ont leur place dans JOLIETTE ILLUSTRÉ et il en est de même pour les institutions religieuses, pour les manufactures, pour les plus importantes maisons de commerce, pour les monuments, pour les plus jolies résidences.

Nous le répétons donc, nous avons conscience d'avoir absolument fait tout ce qui dépendait de nous pour commémorer dignement le cinquantenaire de Joliette.

Mais que sera Joliette dans cinquante ans, nous demandera t-on ?

Que sera Joliette dans un demi-siècle, alors que les années comptent double, alors que tout marche à l'électricité ?

C'est un mystère que Dieu seul connaît et que, cependant, nous allons essayer de vous faire pressentir, chers lecteurs.

Dans cinquante ans, Joliette au lieu de cinq mille habitants, en aura vingt mille ; de nouveaux établissements industriels auront utilisé la force motrice des eaux de l'Assomption, et, peu à peu, Joliette verra construire de nombreux et élégants *cottages* sur les bords ravissants de cette Assomption, qui ne sont peut être pas appréciés à leur juste valeur.

Dire qu'il en est qui avouent ne pas être allés aux ruines du Vieux Moulin depuis de longues années.

Au point de vue artistique c'est un véritable crime.

Eh bien, le vieux moulin reprendra son ancienne splendeur, il redeviendra ce qu'il était vers 1820 ; vous verrez dans ces sites admirables, nous parlons, bien entendu, de la jeune génération, vous verrez, disons-nous, des établissements industriels, vous verrez des hôtels destinés à recevoir, pendant les chaleurs de l'été, les nombreux sages qui viendront y chercher le repos au milieu du calme des champs et près des splendeurs abruptes des rives de l'Assomption.

Un tramway fera le service entre le centre de Joliette et le Vieux Moulin, devenu faubourg de la ville, vous voyez cela, le faubourg du Vieux Moulin, et pour quelques centins tout le monde pourra se rendre au Vieux Moulin, qui, aujourd'hui bien près de la ville, en est cependant fort éloigné par suite de l'insuffisance des moyens de transport.

Ce n'est pas suffisant.

Si Joliette se développe du côté de l'Assomption, elle se développera davantage encore du côté de la nouvelle gare du Grand Nord.

Là encore vous trouverez un nouveau faubourg.

Vraisemblablement le chemin de fer de Lanoraie à Joliette n'existera plus seul, le Grand Nord, par la fréquence de ses trains et la régularité de son service, donnera satisfaction aux besoins de la ville.

Sous peu le Grand Nord va construire une gare au style moderne, où rien ne sera oublié ; (quel changement pour Joliette) dans cinquante ans cette gare, devenue insuffisante, sera reconstruite à nouveau.

Inutile de vous dire qu'on ne connaîtra plus la vapeur et que les machines seront mues par l'électricité, ou mieux encore par l'air comprimé.

Peut-être aura-t-on trouvé autre chose.

Autour de cette gare se construiront des entrepôts, des résidences, des églises, des maisons de commerce,

Voilà ce que sera Joliette dans cinquante ans.

Voilà l'avenir doré, réservé à vos fils, habitants de Joliette la jolie, telle en France sur les bords de la Seine Mantes-la-jolie, mais que dans leur prospérité, ils n'oublient pas de se répéter constamment que sans Dieu l'homme ne peut rien et que dans la main de Dieu il n'est qu'un instrument, parfait il est vrai, mais qu'il peut broyer de sa main puissante.

On commence dans ce beau pays à attaquer la religion ; quelques folliculaires aux abois essaient de se faire un piédestal de leur haine contre le clergé.

Ces attaques ne prévaudront pas et Joliette, comme le Canada, restera grande et forte, parce qu'elle saura garder et défendre la religion de ses pères.

Voilà ce qu'il faut tout particulièrement souhaiter à Joliette qui doit continuer à s'inspirer des magnifiques exemples qui lui ont été donnés depuis cinquante ans.

JOLIETTE ILLUSTRÉ aura pour sa faible part contribué à ce résultat.

Nous vous faisons nos adieux, chers lecteurs, vous remerciant d'avance de votre bienveillance qui, nous le savons, nous est acquise dès maintenant et nous vous demandons de nous aider dans notre tâche.

JOLIETTE ILLUSTRÉ va trouver sa place dans toutes les maisons, petites et grandes et vous qui l'aurez lu, encouragez vos voisins, vos amis, vos proches, à se le procurer à leur tour, ils y trouveront de salutaires exemples.

Nous ne croyons pas trop vous demander en réclamant votre appui, lecteurs et lectrices, et en vous disant adieu nous formons le souhait que dans cinquante ans, il se trouve un citoyen vraiment digne de ce nom qui fasse pour le centenaire de Joliette ce que A. Gervais a fait pour son cinquantenaire.

CTE G. V.

Août 1893.

Alimentation et Vins Canadiens

En M. Edouard Migué, nous trouvons encore un exemple de ces hommes qui doivent tout à eux-mêmes et, partis de rien, finissent par arriver à une haute situation.

Né au village de l'Industrie, en 1842, Ed. Migué, âgé de 19 ans, commence à Joliette, en 1861, le commerce d'épiceries ; bien humble ce commerce au début, et certes il ne se doutait pas alors que plus tard il devait prendre la tête de sa partie à Joliette.

A Joliette, Ed. Migué tient le commerce de détail, mais il fait principalement le gros et le demi gros pour fournir le commerce des campagnes.

Son établissement est certainement le plus prospère en ce genre à Joliette ; plus haut, nous en donnons la photogravure.

C'est en 1892, que M. Ed. Migué a fait construire, sur la rue de Lanaudière, un bloc énorme, entièrement édifié pour les besoins de son cemmerce ; en véritable travailleur, Ed. Migué, qui pourrait aujourd'hui se reposer et vivre des fruits de son travail, continue comme par le passé à y servir ses clients.

Exemple digne d'être cité à tous et sur lequel on ne saurait trop insister.

En face de la grocerie de Ed. Migué se trouve son entrepôt de farine et de grains.

Il fait un commerce considérable de farine et vend beaucoup aux boulangeries du comté, notamment aux boulangers des paroisses voisines, heureux de trouver des prix qu'ils ne sauraient rencontrer ailleurs.

Comme grains et céréales, il trouve son plus grand débit dans l'avoine et dans les pois ; néanmoins il tient tous les autres produits du pays.

Ed. Migué a également en entrepôt une grande quantité de liqueurs et d'alcools, vous y trouverez d'excellentes eaux de vie de Cognac, d'excellents vins de Bordeaux, tous portant la marque d'origine et qu'il importe directement lui-même.

Dans ces conditions, on peut s'en rapporter aux différentes marques qui garantissent la provenance.

Si Ed. Migué vend des vins importés, il vend également des vins canadiens et c'est particulièrement à ce point de vue que nous appelons l'attention du public sur cette importante maison.

Ed. Migué, en effet, s'est fait dans le comté de Joliette, et même dans la province de Québec, le vulgarisateur du vin canadien, ce produit national qui ne saurait être trop encouragé, appelé qu'il est à rendre d'immenses services, sans cependant nuire en rien à la consommation des vins français dont il diffère essentiellement.

Ed. Migué est pour Joliette et la région, l'agent d'une puissante société vinicole de la province d'Ontario, la société vinicole d'Ontario, qui possède à Ste-Catherine d'immenses vignobles, rappelant beaucoup, par la culture et les soins donnés aux ceps, les vignes de la vieille France.

La société vinicole d'Ontario possède une installation de premier ordre et les vins qui sortent de ses chais portent sa marque, c'est tout dire.

E. Migué possède trois types de ces vins ; il les vend de quatre vingt dix centins à deux piastres le gallon ; il espère même pouvoir en vendre bientôt à quatre vingt centins.

On ne saurait trop les recommander aux personnes délicates et particulièrement le vin canadien, dit vin d'Espagne, qui, additionné de quinquina ou d'un autre adjuvant, devient pour les anémiques, ou pour les personnes atteintes de consomption, le reconstituant par excellence.

Signalé au corps médical de Joliette et des environs qui devrait prescrire ce vin en une infinité de cas.

Il faut donc encourager le vin canadien, au détriment du terrible whisky ; l'un est un fortifiant l'autre est un débilitant, l'un donne la santé, l'autre vous l'enlève.

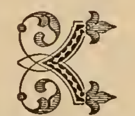
Ed. Migué doit recevoir les félicitations de tous comme vulgarisateur de notre vin national et, à ce seul point de vue, il mérite les éloges et les encouragements de tout véritable canadien.

Erratum.

C'est par suite d'une erreur typographique que dans la biographie du Dr A. M. Rivard, page 22, on a imprimé 1860 ; c'est 1660 qu'il faut lire, époque de l'arrivée des ancêtres du docteur au Canada.

"LA CANADIENNE," Etablie en 1891.





MANUFACTURE DE TABAC CANADIEN. J. U. GERVAIS, PROPRIÉTAIRE JOLIETTE, P. Q.

Grâce à l'initictive et au travail de son propriétaire, cette maison a fait depuis cette date, des progrès remarquables. On y travaille la feuille de tabac, en la faisant passer de son état originaire à un état supérieur, en la faisant sècher par la vapeur au moyen de chambres chaudes, ce qui lui assure sa conservation pour un temps illimité, tout en lui communiquant dans toutes ses parties, l'arôme nécessaire. Les envois se font par boîtes de la contenance de 150 à 300 livres ou encore par balles de 50 à 100 lbs. Le commerce de la feuille naturelle s'y fait aussi sur une grande échelle et son succès est d'autant plus garanti, qu'il est largement alimenté par de nombreuses maisons de commerce, les plus en renom dans le Canada.

TAPISSERIE. TAPISSERIE.

Si vous désirez les derniers
patrons de Tapisserie adres-
sez-vous à John C. Watson & Cie,
manufacturiers de papiers
de la plus haute qualité
jamais produits dans le pays.
Assortiments complets de nouveaux patrons à chaque saison.

JOHN C. WATSON & Cie.,

MANUFACTURE ET BUREAU, 86, 88, 90, 92 et 94 GREY NUN STREET, MONTRÉAL.

— NOS MARCHANDISES SONT EN VENTE CHEZ —

MM. CADIEUX & DEROME, Montréal.
J. B. ROLLAND & FILS, "
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, "

JOS. AMYOT & FRÈRES, Québec.
FORGUES & WISEMAN, "
ALBERT GERVAIS, Joliette.

LE MONDE est sans contredit le meilleur médium de publicité. Il atteint toutes les classes de la société.

Mères, ne soyez pas trompées !

EMPLOYEZ LE SIROP DE CODERRE

C'est le meilleur calmant qui ait jamais été offert pour l'usage général.

LE SEUL SIROP CALMANT RECONNU PAR LA PROFESSION MÉDICALE.

SIROP DES ENFANTS

—o— DU —o—

Dr CODERRE

PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE.

"Le Sirop des Enfants, est préparé d'après l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirop peut être administré aux enfants avec la plus grande confiance, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc.

CERTIFICATS :

Nous, soussignés, Médecins, après avoir pris communication de la composition du Sirop des Enfants, certifions que ce Sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, telles que : Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc., etc.

E. H. TRUDEL, M. D., professeur d'accouchements et des maladies des femmes et des enfants.

J. B. BIBAUD, M. D. professeur d'anatomie.

P. MUNRO, M. D., professeur de chirurgie et de clinique chirurgicale.

P. BEAUBIEN, M. D., professeur de pathologie interne et de clinique médicale.

THS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M. D., professeur de chimie et de pharmacie.

HECTOR PELTIER, M. D., professeur d'instituts de médecine.

A. B. CRAIG, M. D., professeur de médecine légale et de botanique.

A. T. BROSSEAU, M. D., professeur de botanique.

G. O. BEAUDRY, M. D., démonstrateur d'anatomie.

A. B. CRAIG, M. D.
F. A. ROY, M. D.
ALEX. GERMAIN, M. D.
L. B. DUROCHER, M. D.
L. O. BEAUDRY, M. D.
ELZÉAR PAQUIN, M. D.
O. RAYMOND, M. D.
A. P. DELVECCHIO, M. D.
D. W. ARCHAMBAULT, M. D.

Pilules de Noix Longues Composées de McGale.

RECOUVERTE DE SUCRE

Pour la guérison certaine de toutes les Affections bilieuses, Torpeur du Foie, Maux de Tête, Indigestion, Etourdissements, et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'Estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les Pilules de Noix Longues Composées, de McGale, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE, contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches, cette préparation, qui, faite en quantité perdait toute sa force et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix, qui se conserve intacte dans tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale. — A vendre partout.

La Fonderie de Joliette.

Toutes les industries, tous les genres de commerce sont représentés à Joliette, où la métallurgie est représentée par une importante fonderie de fer.

La fonderie de Joliette a été fondée au début de Joliette, en 1844, par M. Pierre Imbleau.

A la mort de ce dernier, les affaires étant dévenues considérables, la fonderie se transforma et en 1875, constituée en société, elle se fait incorporer sous le nom de "Fonderie de Joliette."

Elle a tout d'abord été administrée par M. Mosé Viau,son premier gérant.

Le gérant actuel est M. P.E. McConville, maire de Joliette ; gérant à plusieurs reprises, M. McConville a succédé il y a un an à M. F. X. Lassalle, qui a administré les affaires de la compagnie pendant 10 ans.

La fonderie de Joliette a rendu des services considérables au commerce des environs et aux particuliers qui autrefois étaient obligés de s'approvisionner au loin.

Elle fabrique toutes espèces de fonte, pièces de moulins, mécaniques, instruments aratoires.

Il se manufacture également à la fonderie de Joliette, nombre d'ustensiles de ménage, poëles, chaudrons, canards, poëlons, grillages de portes, clôtures en fonte, ferrures de moulins à laver, etc.

A la fabrication des charrues en fonte et en acier, M. McConville joint celle des râteaux, cribles, faucheuses, presses à foin, machines à scier le bois de corde et de ménage et, n'oublions pas de le dire, il manufacture à des prix étonnants de bon marché, des moulins à battre à un et à deux chevaux.

Rien que pour être à même d'admirer ces superbes engins destinés à l'agriculture, il vous faut, chers lecteurs, visiter la fonderie de Joliette, M. McConville vous accueillera avec son affabilité ordinaire.

En moyenne, la fonderie de Joliette occupe vingt-cinq ouvriers.

Voici les noms des directeurs actuels :

MM. P. E. McConville, président, A. LaRocque, gérant de la Banque d'Hochelaga, Chs Leblanc, marchand de fer, J. N. A. McConville, avocat, et J. H. Renaud, marchand de fer.

Société du moulin à bois de Joliette.

Le moulin à bois de Joliette est un des premiers instruments industriels qui aient été fondés à Joliette, alors village de l'Industrie.

C'est en 1823 que l'honorable Barthélemy Joliette construit ce moulin et comment le fonde-t-il ? nous l'avons dit dans la préface de JOLIETTE ILLUSTRÉ, en désemparant le vieux moulin que le meunier Simon consentit à céder au bienfaiteur de ce pays.

A ce point de vue, le moulin à bois de Joliette pourrait être envisagé comme une des plus hautes antiquités du pays.

En 1850, à la mort de l'hon. Barthélemy Joliette, la famille seigneuriale continua l'exploitation du moulin jusqu'en 1870, époque à laquelle se forma la société actuelle qui, en peu de temps, élargit beaucoup le cercle des opérations antérieurement fort limitées et qui ne comportaient que le sciage des bois pour l'exportation.

A partir de 1870, tout se transforme instantanément, aux anciennes machines succède le matériel moderne et tout, dès lors, se trouve en rapport avec la demande qui grandit de jour en jour.

Néanmoins, la société ne cessa pas de faire l'exportation, principalement en Angleterre et en France.

Aujourd'hui, la société possède de nombreuses scies et machines, pour préparer les bois de toute nature qui font son commerce.

Elle fournit entièrement Joliette et ses environs, tant pour les bois de charpente que pour les bois de menuiseries et moulures en tous genres.

La Compagnie tire tous ses bois de nombreux colons et des terrains qui lui appartiennent ; tout lui arrive par les eaux de L'Assomption ; 3,500,000 pieds environ de bois travaillé sortent du moulin à bois de Joliette, c'est dire l'importance de son trafic ; elle occupe vingt-cinq ouvriers en hiver et trente-cinq en été où l'on travaille nuit et jour ; on peut dire que la société donne en moyenne du travail à trente ou quarante familles du pays.

M. McConville est depuis six ans président de la société dont voici les directeurs : E. Asselin, A. LaRocque, J. A. Renaud, avocat et J. H. Renaud, marchand de fer.

Bois manufacturés.

Parmi les plus élégantes résidences de Joliette, nous avons donné celle de M. Edouard Fisk où tout le luxe et le confort moderne sont réunis ; M. Fisk ne néglige rien pour faire de sa propriété un modèle à tous les points de vue et il vient de faire construire un bâtiment, au style légèrement Louis XIII, contenant remise, écurie et sellerie et qu'on peut simplement qualifier de merveille.

M. Edouard Fisk est un riche propriétaire, mais c'est aussi un grand industriel et nous regrettons beaucoup que l'éloignement ne nous ait pas permis de faire prendre la photographie du moulin à bois qu'il possède à quatre milles et demi de Joliette, dans St Jacques de l'Achigan, sur la rivière Lac Ouareau.

Bien que ce moulin ne soit pas sur le territoire de Joliette, son propriétaire a de telles attaches dans notre pays, qu'il a tout naturellement trouvé sa place dans JOLIETTE ILLUSTRÉ.

Le moulin à bois de M. Edouard Fisk a été fondé il y a environ vingt-cinq ans, mais c'est seulement depuis quinze ans qu'il en a pris la direction comme propriétaire.

Ce moulin manufacture tous les bois, bois communs, bois de qualité, pin, épinette, cèdre, grand bois, bardeau, bois de construction, charpentes, bois de menuiserie, tout se trouve dans l'important établissement de M. Ed. Fisk.

Le commerce de M. Ed. Fisk est considérable, il comprend non seulement la province de Québec, il livre à Montréal, Lachine, Sainte-Rose, mais il s'étend encore dans tout le Bas-Canada, à Boston, à New-York même.

L'établissement de M. Ed. Fisk est encore un de ceux qui donnent l'existence à de nombreuses familles, il fait travailler environ soixante dix ouvriers, un peu plus un peu moins, mais l'hiver n'est nullement une cause de chômage pour les ouvriers de M. Fisk.

Il arrive environ, par an, six cent mille billots au moulin de St-Jacques ; presque tout ce bois provient de Chertsey et de St-Donat.

M. Fisk possède un bureau d'affaires au moulin, mais son bureau véritable est à Joliette et il est question actuellement de relier ces deux bureaux par le téléphone.

C'est au bureau de Joliette que naturellement, les grands entrepreneurs viennent faire leurs importants achats.

—Pour celui-ci, la sagesse, c'est de se mépriser soi-même ; pour celui-là, c'est de mépriser les autres.

Amour de l'Etude.

Jeunes gens ! que votre intelligence se nourrisse d'idées saines et fortes ; que l'étude et la réflexion bien conduites vous donnent un jugement droit, une raison ferme, et faites-vous par la correction et la gravité de vos habitudes, un caractère calme et puissant, maître des autres parce qu'il le sera de lui-même.

MGR DUPANLOUP.

Honneur au mérite.

Parmi les industries locales qui se distinguent, nous devons mentionner la Compagnie manufacturière de Tabac Canadien de Joliette, dont nous donnons la photogravure dans une page précédente.

C'est en 1883, que cette manufacture a pris naissance au milieu de nous. Quelques citoyens influents et entreprenants, comprirent l'intérêt qu'il y avait pour le commerce de la ville et du district de Joliette, de fonder une manufacture de tabac au milieu de nous.

Ces hommes n'ont pas craint de marcher de l'avant et de mener leur projet à bonne fin ; après un travail persévérant et assidu, ils réussirent à faire incorporer une société et peu de temps après, la manufacture de tabac de Joliette entrait en opération et donnait de l'ouvrage à notre population.

Le peuple de Joliette fut reconnaissant envers ceux qui ont pris part à ce mouvement et, en retour, depuis cette époque, cette usine n'a cessé d'employer un grand nombre de personnes. Si le commerce de tabac canadien a pris des proportions considérables en ce district, on peut dire que la Compagnie de Tabac Canadien de Joliette n'a pas peu contribué au développement et à la culture de cette plante qui paie si bien ceux qui la cultivent.

En 1892, cette Compagnie s'est unie à la Compagnie de Tabac de St-Jacques de l'Achigan, et depuis elle a doublé ses opérations.

75 à 80 personnes sont constamment occupées à la fabrication du tabac à fumer et à chiquer.

Le président actuel de la Compagnie est M. A. A. Larocque, M. L. C. Rivard en est le gérant et M. R. G. Paterson en est le contre-maître.

Les citoyens du district de Joliette, comprenant les comtés de L'Assomption, Montcalm et Joliette, composés en grande partie de cultivateurs, ne devront pas oublier qu'ils trouveront toujours à la Compagnie de Tabac Canadien de Joliette, le moyen de vendre leurs produits, (avec avantage).

Cette Compagnie fait de très bonnes affaires et son commerce est très étendu.

—Les hommes sont tous frères, et ils s'entre-déchirent : les bêtes farouches sont moins cruelles qu'eux. Les lions ne font point la guerre aux lions, ni les tigres aux tigres ; ils n'attaquent que les animaux d'espèces différentes : l'homme seul, malgré sa raison, fait ce que les animaux sans raison ne firent jamais.

Ecole Industrielle

DE

JOLIETTE

[ÉTABLIE EN 1885.]

Manufacture de Portes, Chassis, Jalousies, Tournage, Découpage, Moulures, Meubles de ménage, Etc., Etc., Etc.



Cet Etablissement défie toute compétition, tant qu'à la qualité qu'au prix de ses ouvrages.



GERANT DE LA MENUISERIE.

DEPARTEMENT DES TAILLEURS.

GILBERT CHARTIER, CHEF D'ATELIER.

OUVRAGE FAIT À LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE SANS RETARD NI DÉLAI.

DEPARTEMENT DES CORDONNIERS

A. GREGOIRE, GERANT.

ON MANUFACTURE TOUTES SORTES DE CHAUSSURES ET LA VENTE SE FAIT, EN GROS SEULEMENT.

Cet établissement est sous la direction et la surveillance des Clercs St-Viateur. Les jeunes gens peuvent y apprendre trois métiers : l'ébénisterie, la cordonnerie et la couture ; en même temps, ils suivent un cours commercial qui les met en état de tenir leurs comptes et de faire la transaction commerciale ordinaire. Le temps de l'apprentissage est de trois années. Pour détails, s'adresser au directeur, RÉVD D. TURCOTTE, C. S. V., Joliette.

C. B. LANCTOT,

No 1664, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.



GRAND ASSORTIMENT D'ORNEMENTS ET DE BRONZES D'ÉGLISES, dernières nouveautés des grandes manufactures visitées durant mon dernier voyage d'Europe. Quantité de Vases Sacrés depuis $15,00 à $200,00. Ostensoirs de toutes dimensions et de tous prix. Choix considérable de Dentelles or, Tulles lamées or, Franges et Galons soie, or ou argent. Draps mortuaires, Bannières et Drapeaux. Chemins de Croix en chromos, peinture à l'huile ou relief. Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Grand choix d'Images et d'articles religieux, Porte-Bonheur, Médailles en cuivre, en argent, en vermeil ou en or.

Soutanes faites sur ordre et à court délai. Mérinos à Soutanes, Cols en ivoirine, Barrette, Ceintures laine ou soie. Marchandises envoyées sur ordre en approbation.

Toute commande sera promptement exécutée.

C. B. LANCTOT,

1664, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

9, RUE BUADE, QUEBEC.

BRASSERIE DE JOLIETTE.

JOSEPH ROY,

SUCCESSEUR DE J. E. DUPUIS,

RUE ST-PIERRE, - - JOLIETTE.

TÉLÉPHONE BELL No 20. — P. O. BOITE 156.

M. JOS. ROY, est aujourd'hui le seul propriétaire de cet important établissement. Seul agent pour la vente des Bières O'KEEFE, SALVADOR, BIÈRE BLANCHE et TORONTO.

Il s'occupe également de la vente de toutes les Bières du pays, telles que :

La ATKINS, la MILWAUKEE, la CANADIENNE, Etc.

Veuillez remarquer qu'il détaille au verre et à la mesure,

Les Meilleurs Vins Canadiens, le Soda, le Ginger-Ale.

Le public désireux d'être bien servi, est prié de se rendre à son Etablissement de la Rue St-Pierre où il sera certain d'être bien accueilli.